

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023



ÉDITO

Le rapport d'activités 2023 de la Communauté de Communes Adour Madiran (CCAM) répond à une obligation légale certes mais est aussi l'occasion de prendre un peu de recul et de hauteur pour faire un point sur les projets de notre intercommunalité.

Il s'agit ainsi d'une illustration concrète des actions et des réalisations de l'année écoulée, à travers des photos, des chiffres clés et des faits marquants. Ce rapport d'activités est le baromètre de l'action communautaire.

Malgré un contexte géopolitique, économique, écologique et financier difficile, notre collectivité se veut être une communauté de communes résolument optimiste et engagée au service de son territoire, de ses entreprises, de ses enfants, de ses jeunes, de ses seniors et plus globalement de ses habitants.

En 2023, la CCAM, en matière d'affaires scolaires, a souhaité expérimenter le transfert des CM1 & CM2 des écoles des communes de Labatut-Rivière, Lahitte-Toupière et Soublecause dans une école sise au sein du collège de Maubourguet dont l'objectif est de permettre une meilleure liaison entre les classes de primaire [CM1 & CM2 et le collège (6^{ème})] qui constituent le cycle 3. Dans plusieurs domaines d'enseignement, des échanges de service entre enseignants des 1^{er} et 2nd degrés permettent ainsi aux élèves de bénéficier d'un continuum pédagogique de qualité.

L'enjeu de la mobilité a également été travaillé de manière expérimentale avec l'accompagnement de l'association Wimoov pour le maintien ou l'accès à l'emploi des personnes en situation de précarité par la mise à disposition gracieuse

d'un véhicule sans permis, dispositif éphémère mais qui a rencontré un franc succès.

La question de l'habitat et de l'inclusion, en particulier à destination des seniors, est au cœur de notre réflexion avec pour objectif de permettre d'offrir « un chez soi mais aussi un chez nous » aux personnes âgées et/ou en situation de handicap et de rompre l'isolement en construisant l'aide à la vie partagée avec l'appui financier du Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées.

Notre politique des déchets a enregistré quelques évolutions comme la collecte bi-mensuelle sur la quasi intégralité du territoire et la réflexion sur le retrait du syndicat de traitement des déchets des Hautes-Pyrénées au profit de celui des Pyrénées-Atlantiques, permise par la présence de 11 communes béarnaises au sein de la collectivité ou encore l'engagement dans le tri à la source des biodéchets.

Sur le volet culturel, la collectivité organise tout au long de l'année une programmation répartie sur le territoire en s'appuyant sur son patrimoine mais aussi sur ses forces vives (cinéma, médiathèques...).

Bien vivre en Adour Madiran, c'est aussi pouvoir entreprendre et se développer. A ce titre, la communauté de communes a candidaté avec succès au dispositif « Territoire d'industrie Lacq-Pau-Tarbes », programme visant à soutenir les territoires dans leur stratégie de reconquête industrielle.

Ce ne sont là que quelques traductions concrètes de la politique communautaire mais la présente publication est l'occasion de vous rendre compte, de manière très exhaustive,

de l'activité de la Communauté de Communes Adour Madiran.

Mais d'autres défis restent à relever (maîtrise du coût des services, transfert prévu par la loi de la compétence eau & assainissement au 1^{er} janvier 2026, maintien de notre offre de soins de 1^{er} recours et travaux d'extension du groupe médical de Rabastens de Bigorre, dernier des 3 pôles santé du territoire à rénover, lutte contre l'artificialisation des sols, ...).

Pour porter ces projets et les services, la communauté de communes s'appuie sur les élus que je représente et ses partenaires, mais aussi et surtout sur des femmes et des hommes investis ; agents des écoles, agents de salubrité, gardiens de déchetterie, agents d'entretien, secrétaires médicales, agents d'accueil, services administratifs, ..., pas moins de 250 agents qui œuvrent au quotidien pour vous apporter un service de proximité.

Frédéric RÉ, Président,
de la Communauté de Communes
ADOUR MADIRAN



SOMMAIRE

1 LA CCAM
PAGE 4

**2 AMÉNAGEMENT
TERRITORIAL**
PAGE 11

3 SOCIAL
PAGE 16

**4 ENFANCE
& JEUNESSE**
PAGE 28

**5 CULTURE
& LOISIRS**
PAGE 33

6 ENVIRONNEMENT
PAGE 39

**7 SERVICES
TECHNIQUES
& VOIRIE**
PAGE 44

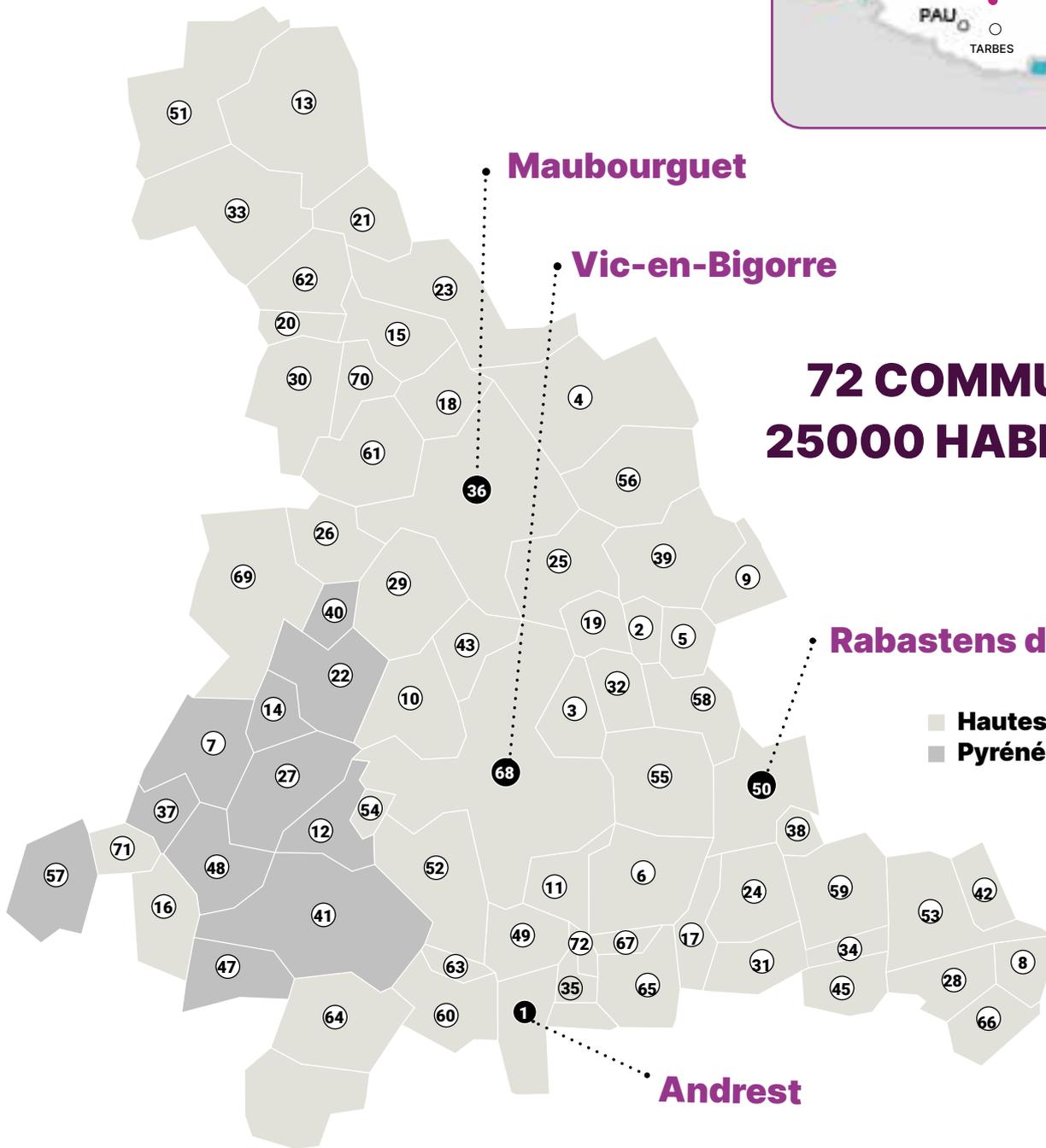
**8 SERVICES
SUPPORTS**
PAGE 47

1

LA CCAM

TERRITOIRE	5
GOVERNANCE	6
BUREAU COMMUNAUTAIRE	7
ORGANISATION DES SERVICES	8
MISSIONS ET COMPÉTENCES	10

LE TERRITOIRE



**72 COMMUNES,
25000 HABITANTS**

■ Hautes-Pyrénées
■ Pyrénées-Atlantiques

- | | | | | | |
|-----------------------------|-----------------------|-----------------|--------------------------|----------------------|---------------------------|
| 1. Andrest | 15. Caussade-Rivière | 28. Laméac | 41. Montaner | 54. Sanous | 67. Ugnouas |
| 2. Ansost | 16. Escaunets | 29. Larreule | 42. Moumoulous | 55. Sarriac-Bigorre | 68. Vic-en-Bigorre |
| 3. Artagnan | 17. Escondeaux | 30. Lascazères | 43. Nouilhan | 56. Sauveterre | 69. Vidouze |
| 4. Auriébat | 18. Estirac | 31. Lescurry | 44. Oroix | 57. Sedze-Maubecq | 70. Villefranque |
| 5. Barbachen | 19. Gensac | 32. Liac | 45. Peyrun | 58. Ségalas | 71. Villenave-près-Béarn |
| 6. Bazillac | 20. Hagedet | 33. Madiran | 46. Pintac | 59. Sénac | 72. Villenave-près-Marsac |
| 7. Bentayou-Serée | 21. Hères | 34. Mansan | 47. Ponsou-Debat-Pouts | 60. Siarrouy | |
| 8. Bouilh-Devant | 22. Labatut-Figuières | 35. Marsac | 48. Pontiacq Viellepinte | 61. Sombrun | |
| 9. Buzon | 23. Labatut-Rivière | 36. Maubourguet | 49. Pujo | 62. Soublecause | |
| 10. Caixon | 24. Lacassagne | 37. Maure | 50. Rabastens de Bigorre | 63. Talazac | |
| 11. Camalès | 25. Lafitole | 38. Mingot | 51. Saint-Lanne | 64. Tarasteix | |
| 12. Casteide-Doat | 26. Lahitte-Toupière | 39. Monfaucon | 52. Saint-Lézer | 65. Tostat | |
| 13. Castelnau-Rivière-Basse | 27. Lamayou | 40. Monséguir | 53. St-Sever-de-Rustan | 66. Trouley-Labarthe | |
| 14. Castera-Loubix | | | | | |

GOVERNANCE

INSTANCES DE PROPOSITION

LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

**18 COMMISSIONS
COMPOSÉES DE CONSEILLERS
COMMUNAUTAIRES
ET COMMUNAUX**

Les commissions thématiques élaborent des propositions qui sont soumises aux décisions du bureau des Vice-Présidents ou du Conseil Communautaire.

INSTANCE DE CONCERTATION

LA CONFÉRENCE DES MAIRES

72 MAIRES

L'échange et la concertation sont au cœur des réunions des maires au cours desquelles les projets du territoire sont présentés.

SÉMINAIRE DES MAIRES

72 MAIRES

Débat avec l'ensemble des maires sur une vision de l'action de la collectivité et une réflexion sur les différentes orientations à tenir.

1 SÉMINAIRE EN 2023

LE BUREAU

LE BUREAU DES VICE-PRÉSIDENTS
Composé du Président et 8 Vice-présidents

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE
Composé du bureau des Vice-présidents
+ 11 élus communautaires

Le bureau communautaire oriente le travail des commissions et prépare les conseils communautaires.

8 BUREAUX EN 2023

ORGANE DÉLIBÉRANT

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

99 CONSEILLERS ISSUS DES 72 COMMUNES

Il se réunit plusieurs fois par an en séance publique, débat et délibère sur la mise en oeuvre des projets de la collectivité.

7 CONSEILS COMMUNAUTAIRES EN 2023

BUREAU COMMUNAUTAIRE



Frédéric RÉ
Maire de LAHITTE-TOUPIÈRE
PRÉSIDENT



Roland DUBERTRAND
Maire de MONFAUCON
1^{er} Vice-Président

**VOIRIE - BÂTIMENTS
SERVICES TECHNIQUES**



Véronique THIRALT
Maire de RABASTENS DE BIG.
2^{ème} Vice-Présidente

ENFANCE - JEUNESSE



Jean NADAL
Maire de MAUBOURGUET
3^{ème} Vice-Président

ENVIRONNEMENT



Louis DINTRANS
Maire d'ANDREST
4^{ème} Vice-Président

AFFAIRES SOCIALES



Robert MAISONNEUVE
Maire de LABATUT-RIVIÈRE
5^{ème} Vice-Président

**DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL**



Jean-Pierre CURDI
Maire de ST-SEVER-DE-RUSTAN
6^{ème} Vice-Président

**TOURISME
CULTURE & PATRIMOINE**



Jean-Marc LAFFITTE
Maire de LABATUT FIGUIÈRES
7^{ème} Vice-Président

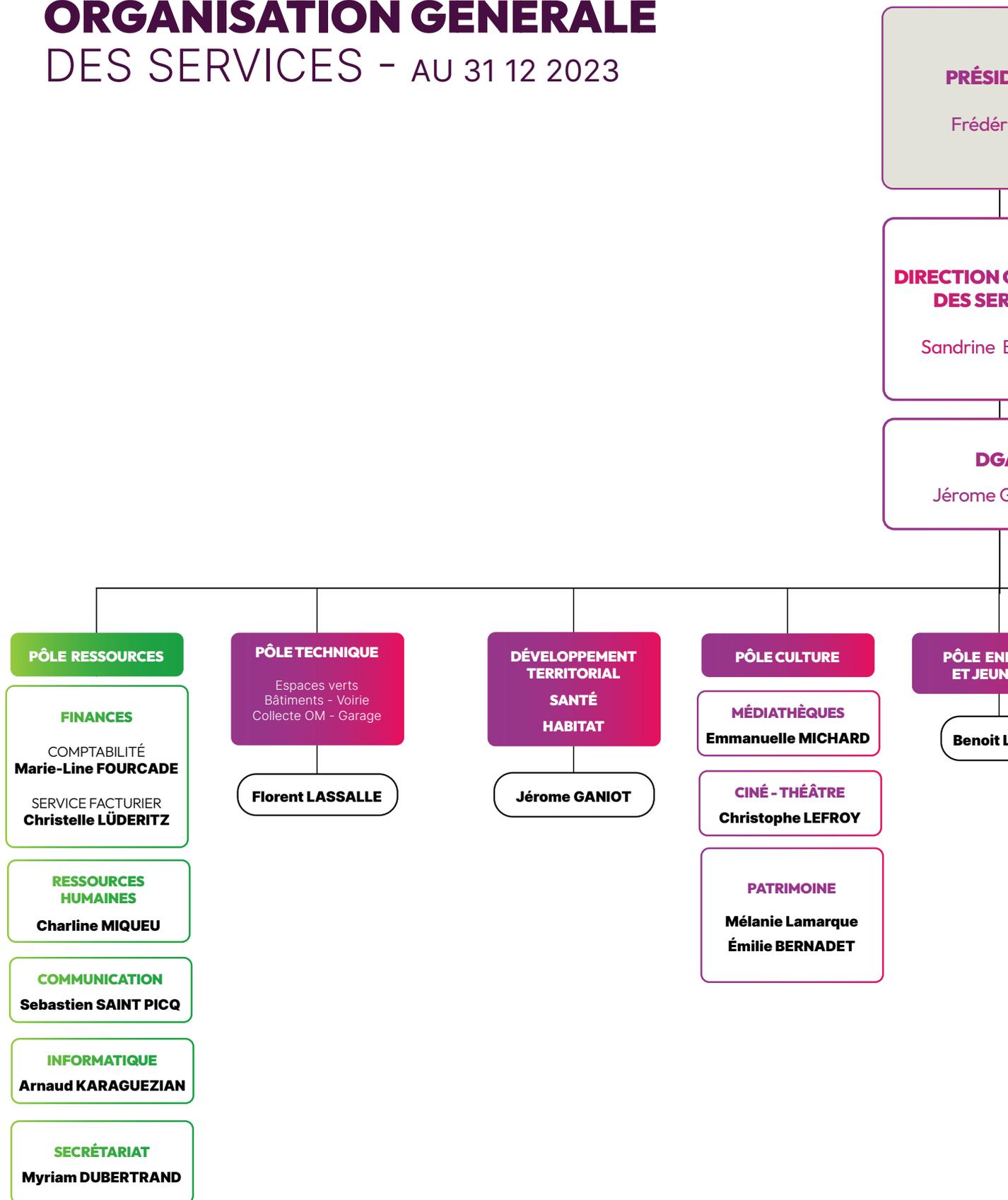
DÉCHETS



Julien LACAZE
Maire de LAMAYOU
8^{ème} Vice-Président

**URBANISME - HABITAT -
ASSAINISSEMENT NON
COLLECTIF**

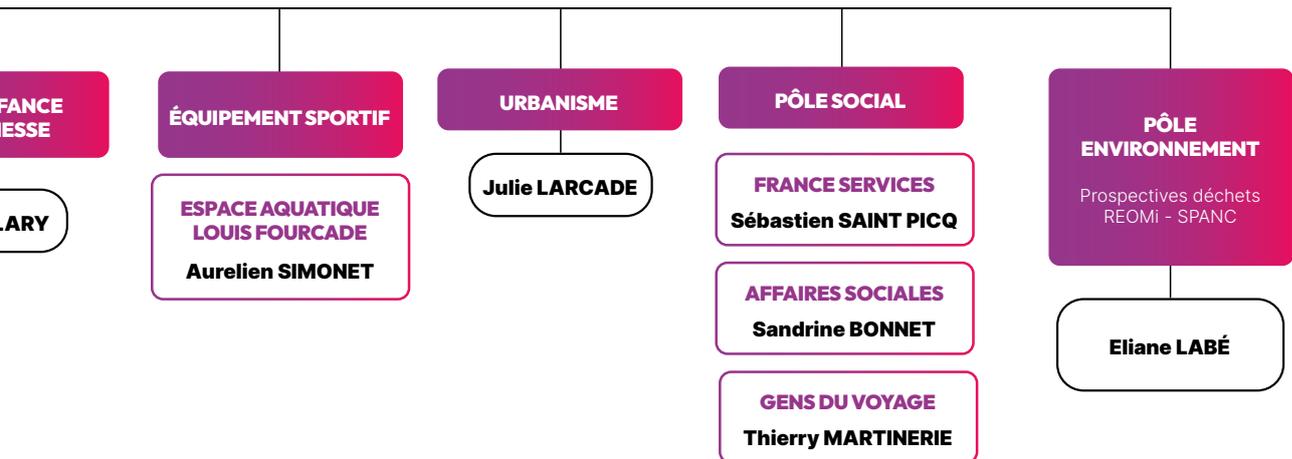
ORGANISATION GÉNÉRALE DES SERVICES - AU 31 12 2023



DENT
ic RÉ

GÉNÉRALE
VICES
BONNET

A,
GANIOT



LES MISSIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

• AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

> aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ;
schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ;
> Plan Local d'Urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.

• DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ;
- politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire

• AMÉNAGEMENT, ENTRETIEN ET GESTION DES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

• COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS DES MÉNAGES ET DÉCHETS ASSIMILÉS

• Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

COMPÉTENCES OPTIONNELLES

• PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie

• POLITIQUE DU DÉVELOPPEMENT ET DU CADRE DE VIE

• CRÉATION, AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN DE LA VOIRIE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

• CONSTRUCTION, ENTRETIEN ET FONCTIONNEMENT D'ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE ET D'ÉQUIPEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT PRÉÉLÉMENTAIRE ET ÉLÉMENTAIRE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

• ACTION SOCIALE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE : PETITE ENFANCE ET SANTÉ

COMPÉTENCES FACULTATIVES

• TECHNIQUES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

- études et soutien technique en vue de favoriser l'accès des populations du territoire aux techniques de l'information et de la communication
- établir et exploiter des réseaux de communications électroniques

• ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

• AUTRES SERVICES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

- France Services
- Tiers-lieux e-formation Occitanie

2

AMENAGEMENT TERRITORIAL

ACCOMPAGNER LES PORTEURS DE PROJETS ET LES ENTREPRISES.....	12
URBANISME	14

ACCOMPAGNER LES PORTEURS DE PROJETS ET LES ENTREPRISES

“ Le développement territorial est forcément un processus itératif qui doit se nourrir de l'expérience, mais aussi de l'innovation afin de s'adapter à un environnement en constante mutation. Innovation sous-entend formation, laquelle est aussi indissociable d'employabilité, c'est-à-dire la capacité d'une personne à trouver et à maintenir un emploi. C'est un atout majeur à présenter aux entreprises de pointe en recherche de moyens humains, en termes d'effectifs mais aussi de compétences. Un territoire où les capacités des demandeurs d'emploi correspondent aux besoins des entreprises est générateur de situations professionnelles stables, bien rémunérées et offrant des perspectives d'évolution essentielles pour fixer les populations et attirer les talents. En investissant dans la formation et le développement des capacités individuelles, la CCAM visera à créer un cercle vertueux facteur déterminant du développement d'un territoire dont les piliers fondamentaux, outre l'économie, l'institutionnel et l'environnement, sont bien le social et le culturel.

ROBERT MAISONNEUVE

Vice-Président - En charge de la délégation thématique DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL



MISSIONS / OBJECTIFS

L'objectif est de permettre l'arrivée d'activités économiques nouvelles, le développement endogène d'activités déjà existantes sur le territoire par la mise à disposition de foncier ou de bâtiment à des conditions attractives ou en accompagnant techniquement, administrativement et politiquement les porteurs de projet et chef(fe)s d'entreprises dans la construction ou le financement de leurs ambitions.

Pour ce faire, sous la responsabilité de Robert MAISONNEUVE, 3 sous-commissions ont été mises en place :

- Développement économique animée par M. Loïc GUESDON
- Développement agricole animée par M. Christian PUYO
- Développement des Energies Renouvelables animée par M. Patrick BAYLÈRE

FAITS MARQUANTS 2023

- Dépôt de la candidature de la CCAM pour intégrer le dispositif "Territoire d'Industrie Lacq-Pau-Tarbes". La CCAM fait partie intégrante de cet espace de projet depuis novembre 2023, ce qui a permis à plusieurs entreprises du territoire d'accéder à des fonds "rebond industriel" et/ou à des accompagnements spécifiques.
- Les résultats de l'étude d'opportunité lancée en 2023 sur le projet de développement économique et touristique "comptoir de la Bigorre/Sur les routes de Madiran" autour de la cave Torus de Castelnaud-Rivière-Basse et de la voie de chemin de fer a produit des résultats probants. Le lancement d'une étude de faisabilité pour poursuivre la démarche a été approuvé et l'appel d'offres pour recruter les bureaux d'études a été lancé fin 2023.
- La CCAM a été retenue au titre de l'appel d'offres de la Région Occitanie "Tiers-Lieu Défi'Occ" dont l'objet est la mise en place au sein du bâtiment de l'Octav, d'un Fab Lab, d'un espace de coworking/télétravail/formations, d'un studio d'enregistrement vidéo. Cette offre de services numériques est complétée par l'acquisition, fin 2023, du Cube immersif, système immersif de réalité virtuelle qui sera mis à la disposition des collectivités et entreprises pour le développement de projets (architecture, prototypage, culture ...).

ACTIONS 2023

- Accompagnement d'entreprises en difficulté auprès des instances publiques
- Accompagnement administratif et politique d'entreprises en développement
- Accompagnement des porteurs de projet auprès des partenaires financeurs

- Accompagnement des entreprises du secteur de l'agriculture pour une évolution des pratiques culturales (projet agroécologie)
- Rencontre de 33 porteurs de projet désirant s'installer sur les zones et/ou sur le territoire.
- Cession de l'épicerie du Centre Multi-services d'Andrest au bénéfice des gérants qui ont développé pendant près de 10 ans ce commerce

Perspectives 2024

- Lancement de l'étude de faisabilité sur le projet "comptoir de la Bigorre/Sur les routes de Madiran"
- Lancement de l'étude sur la problématique foncière et l'accueil d'entreprises sur le territoire en raison d'un foncier disponible qui se restreint fortement dans le cadre, notamment de la révision du SCOT et du dispositif "ZAN" (Zéro artificialisation nette)
- Lancement de la démarche visant à accompagner l'installation de maraîchers sur les 5 hectares de terres agricoles acquis à proximité du pôle agroalimentaire de Maubourguet



Visite de l'entreprise VirtualConcept et première expérience immersive pour les élus de la CCAM.

- Finalisation des travaux du pôle agroalimentaire de Maubourguet pour installation d'un atelier de boucherie/traiteur et d'une épicerie solidaire.
- Aménagement et viabilisation de la zone de l'Estéous à Rabastens de Bigorre (à proximité des établissements Brunet)
- Arrêt du projet du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

CHIFFRES CLÉS

• 5 zones d'activités (Andrest, Maubourguet, Montaner, Rabastens de Bigorre et Vic-en-Bigorre)

• 3 hôtels d'entreprises situés sur les communes de Rabastens et de Vic-en-Bigorre

• 1 bâtiment dédié aux activités agro-alimentaires sur la commune de Maubourguet

• 1 ferme/pépinière d'entreprises maraîchères (Village Accueillant) sur la commune de Maubourguet

• 93 entreprises sur les zones communautaires représentant environ 1 300 emplois

Près de 100 contacts avec des acteurs économiques du territoire pour bénéficier d'accompagnements de toute nature. En sus, certaines de ces entreprises et/ou porteurs de projets ont reçu :

> des accompagnements financiers d'Initiative Pyrénées

> des accompagnements techniques et financiers de Ad'Occ et des chambres consulaires (organisations de séances d'information à destination du secteur économique) .

URBANISME

Depuis 2022, le PLUi est le document de référence pour l'instruction des autorisations d'urbanisme des communes du territoire Adour Madiran. En 2023, suite aux interrogations remontées par les services instructeurs des communes, le service urbanisme a travaillé à une modification du PLUi afin de corriger des erreurs matérielles, de préciser certaines dispositions et de répondre à de nouvelles attentes des communes.

Julien LACAZE

Vice-Président -
En charge de la délégation
thématique URBANISME
Maire de LAMAYOU



MISSIONS / OBJECTIFS

- Porter une politique d'aménagement à l'échelle d'un véritable bassin de vie.
- Garantir la cohérence des projets émergents avec les enjeux locaux.

FAITS MARQUANTS 2023

L'année 2023 a été marquée par plusieurs évolutions législatives dans les domaines de l'urbanisme et de la planification. Ces évolutions mettent l'accent sur la transition écologique, une gestion plus économe des espaces et l'atteinte de la neutralité carbone en 2050.

Parmi elles, la loi du 10 juillet 2023 visant à faciliter la mise en œuvre du zéro artificialisation nette (ZAN) en 2050, prévoit des mécanismes de territorialisation de l'objectif, pour prendre en compte les spécificités locales. A ce titre, les projets d'envergure nationale (PENE), consommateurs de terres agricoles, seront décomptés au niveau national, pour être compensés par l'ensemble des collectivités locales.

Très attendue par les professionnels du secteur, la loi d'accélération pour la production d'énergies renouvelables du 10 mars 2023, donne une définition de l'agrivoltaïsme et interdit le déploiement des parcs photovoltaïques sur les terres cultivables. Ces évolutions réglementaires engagent les énergéticiens à faire évoluer les pratiques en matière d'EnR.

ACTIONS 2023

Depuis l'adoption du PLUi le 25 novembre 2021, les autorisations d'urbanisme délivrées par les 72 communes, sont instruites sur la base de ce document commun. Après plusieurs mois d'application, il est apparu nécessaire de faire évoluer le PLUi pour corriger certaines erreurs repérées au cours des premiers mois d'application, faciliter la compréhension de certaines dispositions ou bien encore pour permettre la réalisation de différents projets. Par conséquent, le Président de la CCAM a engagé la procédure de modification n°1 du PLUi, par arrêté en date du 6 mars 2023. Le projet de modification n°1 comprend 146 objets qui ont été débattus et analysés, tant par les élus locaux que par les partenaires techniques (services de l'Etat, services ADS, etc).

Le rôle de la Communauté de Communes fut également d'accompagner élus et porteurs de projet dans l'interprétation et la compréhension des nouveautés réglementaires. Vingt communes ont notamment choisi de définir leurs "zones d'accélération pour la production d'énergies renouvelables". Ces zones choisies localement visent à renforcer l'acceptabilité des projets dans les territoires.

PERSPECTIVES 2024

- Afin d'associer les habitants et de recueillir leur avis à un stade précoce de la procédure, le projet de modification n°1 du PLUi fera l'objet d'une concertation préalable courant 2024. Dans le cadre de cette procédure, il conviendra également de programmer une évaluation environnementale.
- Réflexion sur les procédures d'évolution du Plan à initier au regard des projets (mise en tourisme du Château de Montaner, pérennisation gravières, etc).
- Rédaction d'une charte de gouvernance de la compétence planification urbaine.

- Pour satisfaire aux objectifs de la loi Climat et Résilience, mise en place d'un outil de mesure de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers. Ce travail sera conduit en lien avec les communes.

CHIFFRES CLÉS

• 1 procédure de mise à jour du PLUi (procédure terminée)

1 procédure de modification du PLUi avec 146 points d'évolution (procédure en cours)



3

SOCIAL

SANTÉ	17
EMPLOI ET INSERTION	19
HABITAT INCLUSIF	20
OPAH	22
FRANCE SERVICES	24
MOBILITÉ	25
GENS DU VOYAGE	26

SANTÉ

Nous sommes pleinement conscients que la situation demeure insatisfaisante et, surtout, fragile. C'est pourquoi nous poursuivons nos efforts pour renforcer l'attractivité de notre territoire. Cela implique de rester attentifs aux besoins des professionnels de santé, de maintenir une dynamique active et de dépasser les préjugés sur la pratique de la médecine générale. Les pratiques évoluent, tout comme les attentes des praticiens. Nous devons continuellement nous adapter, sous peine de voir notre territoire à nouveau confronté à des difficultés. Notre responsabilité est de ne céder à aucune forme de fatalisme.

Frédéric RÉ

Président de la CCAM
et Président de la commission
SANTÉ



MISSIONS / OBJECTIFS

La priorité a été donnée à la création des conditions idoines pour l'accueil de nouveaux médecins généralistes sur le territoire et, par là même, d'autres professionnels de santé tout en favorisant l'exercice médical partagé entre les différents acteurs de la santé et ainsi oeuvrer à la création d'une réelle politique locale de santé publique. En outre, il convient désormais de travailler à la relation Ville/Hôpital pour poursuivre la préfiguration de ce à quoi ressemblera notre dispositif de santé territoriale dans les prochaines années.

FAITS MARQUANTS 2023

Au Centre de Santé :

- salariat à temps complet d'un 5ème médecin généraliste, dans un premier temps dédié aux soins non programmés
- salariat d'une pédiatre qui effectue des consultations les samedis matins
- mise en place du Tiers Payant généralisé

Au sein de la Maison de Santé de Vic-en-Bigorre:

- cession du laboratoire d'analyses médicales au groupement Innovie
- participation à de nombreuses réunions du Comité territorial de Santé visant à obtenir des autorisations nouvelles pour l'implantation de dispositifs d'imagerie médicale au sein du Département des Hautes-Pyrénées : 2 autorisations accordées par l'ARS en novembre 2023
- approbation en conseil communautaire du projet de création d'un bâtiment pour accueillir un dispositif d'imagerie médicale (scanner/IRM) et pour la réhabilitation d'une maison acquise pour réaliser de nouveaux cabinets médicaux
- recrutement réalisé de la maîtrise d'oeuvre pour création d'un nouveau groupe médical à Rabastens de Bigorre : plusieurs réunions de conception effectuées avec les médecins généralistes et les cabinets d'infirmier(e)s de la commune
- accueil de permanences de la Ligue contre le cancer au sein de la MSP de Vic et de la maison médicale de Maubourguet
- labellisation de l'Hôpital de Vic-en-Bigorre en tant qu'Hôpital de proximité visant ainsi à maintenir et/ ou développer une offre de soins rapide au plus proche possible du domicile des patients.



ACTIONS 2023

- Recherche active de médecins généralistes :
 - > Communication / réseaux
 - > Rencontres des Internes en médecine générale en mai et novembre 2023
 - > Participation active à la démarche Hapy Santé (forum des internes / communication) et participation au Congrès national des Médecins Généralistes Enseignants en novembre 2023 à Lyon
 - > Organisation d'une journée de découverte du territoire Adour Madiran pour les internes en médecine des Hautes-Pyrénées, en partenariat avec l'Office de tourisme et la Maison des Vins de Madiran.
- Rencontres régulières avec l'hôpital en vue de développer des partenariats
- Poursuite de l'harmonisation du fonctionnement : généralisation logiciel commun, mise à niveau des équipements/bâtiments, raccordements à la fibre ...

PERSPECTIVES 2024

- travail partenarial avec l'hôpital de Vic et le cabinet de radiologie afin de réaliser un dossier commun pour solliciter l'implantation d'un dispositif d'imagerie médicale (scanner/IRM) au sein de la MSP de Vic-en-Bigorre.
- recrutement de la maîtrise d'oeuvre pour réaliser le bâtiment dédié à l'imagerie médicale et faire une extension bâtementaire de la MSP de Vic, complète, afin de créer de nouveaux cabinets médicaux.
- dépôt du permis de construire du futur groupe médical de Rabastens de Bigorre et engagement des travaux.
- contractualisation avec un cabinet de recrutement de médecins généralistes pour le nord de la CCAM.
- mise en place et signature d'un contrat local de santé avec l'ARS.
- élaboration d'une feuille de route avec l'hôpital de Vic-en-Bigorre pour donner corps à sa labellisation en tant qu'hôpital de proximité

- mise en œuvre de missions de santé publique (prévention, dépistages, partenariat avec la Ligue contre le cancer ...)

CHIFFRES CLÉS

Plus de 170 professionnels de santé sur le territoire

dont, à fin 2023 :

- > 4 médecins généralistes à Rabastens de Bigorre;
- > 4 médecins généralistes à Maubourguet;
- > 9 médecins généralistes à Vic-en-Bigorre dont 5 salarié(e)s.
- > 1 pédiatre salariée
- > 2 médecins généralistes à Andrest



EMPLOI ET INSERTION

La communauté de communes s'engage et fait le nécessaire à tous les niveaux afin de renforcer l'accompagnement de tous vers l'emploi. Elle s'engage également dans une dynamique de partenariat afin de soutenir efficacement son développement économique.



Louis DINTRANS

Vice-Président - En charge de la délégation thématique - AFFAIRES SOCIALES - Maire d' ANDREST

MISSIONS / OBJECTIFS

C'est au plus près des territoires, de leurs habitants et des entreprises que se joue l'enjeu de l'emploi.

La Communauté de Communes Adour Madiran accompagne à l'emploi les personnes qui en sont le plus éloignées mais porte également des projets générateurs d'emplois, développés en réponse aux besoins identifiés des entreprises

FAITS MARQUANTS 2023

- Lauréat de l'appel à candidature "Territoire d'industrie Lacq-Pau-Tarbes", démarche engagée par l'Etat visant à réindustrialiser les territoires
- Organisation de la manifestation 100% Talents le 08 juin 2023 : une façon de recruter autrement, sans CV, ni lettre de motivation, basée sur les savoir-être plutôt que les savoir-faire
- Accueil d'une nouvelle permanence Pôle Emploi à l'Espace France Services de Rabastens de Bigorre et poursuite des permanences aux EFS de Maubourguet et Vic- en Bigorre

ACTIONS 2023

- Signature d'un protocole d'accord pour la mise en oeuvre du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) Béarn Adour pour la période 2022-2027 par l'association IEBA



- Formation continue des agents des 3 Espaces France Service de la CCAM par les différents partenaires de l'emploi et de l'insertion pour assurer la diffusion de l'information de premier niveau aux administrés et les accompagner dans leurs démarches quotidiennes liées au social et à l'emploi
- Poursuite du dispositif Ha-Py Parrainage, action du Département des Hautes-Pyrénées étendue aux jeunes de la Mission Locale dont l'objectif est de faciliter l'accès à l'emploi des personnes rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle

PERSPECTIVES 2024

- Suivi de l'évolution de Pôle Emploi qui devient France Travail au 1^{er} janvier 2024
- Poursuite de l'organisation d'événements à destination des demandeurs d'emploi pour favoriser le retour à l'emploi.

CHIFFRES CLÉS

• Ha-py Parrainage

15 élus communautaires et 2 agents communautaires candidats à Ha-Py Parrainage

• 100% Talents

12 personnes employeurs / demandeurs d'emploi ont participé à la manifestation 100% Talents

HABITAT INCLUSIF

LA RÉSIDENCE "LES ISARDS"

“ Une des préoccupations de la population, âgée de surcroît, est de pouvoir vivre et vieillir le plus longtemps possible chez soi. Face à la perte d'autonomie, l'habitat inclusif constitue une des solutions proposées : un habitat accompagné et partagé. C'est le choix qu'a fait la Communauté de Communes Adour Madiran de proposer ce type de logements sur son territoire, plus précisément sur la commune de Rabastens de Bigorre, accompagnée en cela par le Département des Hautes-Pyrénées.



Charles ROCHETEAU

Élu - En charge de la sous-délégation thématique HABITAT INCLUSIF -

Maire de BAZILLAC

MISSIONS / OBJECTIFS

Les personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie liée à l'âge se trouvent confrontées à des choix difficiles qui sont soit de rester au domicile avec un étayage d'aides (soins infirmiers, ménage, ...) , soit d'intégrer un établissement médico-social en renonçant à un logement autonome. Soucieux d'offrir un habitat de qualité aux personnes vieillissantes ou fragilisées qui ne peuvent plus rester à leur domicile mais suffisamment autonomes, l'habitat inclusif de Rabastens de Bigorre est composé de 9 logements ordinaires de type T1 et T2, adaptés aux besoins des personnes qui, tout en préservant l'intimité de ses résidents dans un environnement adapté et sécurisé, favorise le vivre ensemble et est compatible avec le contenu du projet de vie sociale et partagée.

FAITS MARQUANTS 2023

- Signature le 24 mai 2023 de la convention entre la CCAM et l'association ATRIUM pour la gestion locative et la coordination au bénéfice des résidents de l'habitat inclusif pour les années 2023 à 2029

- Recrutement par la CCAM en juin 2023 d'une animatrice d'aide à la vie partagée (association RIVAGES) à raison de 0,6 ETP /semaine

=> **Concrétisation du projet d'habitat inclusif de Rabastens de Bigorre** : de l'habitat adapté vers l'habitat partagé avec une inauguration officielle autour d'un goûter avec les résidents le 14 juin 2023.

ACTIONS 2023

- 1 permanence assurée tous les lundis après-midi par l'animatrice au service des locataires et 2 après-midi par semaine sont réservées pour les activités/animations
- Sur le second semestre 2023, organisation de 58 activités dont, à titre d'exemples, 6 repas & pique-nique, 8 après-midi jeux de société , 4 anniversaires fêtés, ...
- Participation de la CCAM aux ateliers territoriaux pour le suivi du Schéma Départemental de l'Autonomie le 12 octobre 2023 sur l'axe 1 : "choisir librement mon lieu de vie" pour témoigner sur l'habitat inclusif de Rabastens de Bigorre : de la genèse du projet jusqu'à son fonctionnement aujourd'hui

PERSPECTIVES 2024

- Arriver à un taux de remplissage des logements à 100% => intensifier la communication
- Finaliser la rédaction du projet d'aide à la vie sociale et partagée et la charte du bien-vivre ensemble
- Diversifier les activités auprès des résidents
- Poursuivre les aménagements intérieurs et extérieurs de la résidence.



CHIFFRES CLÉS

- Au 31 décembre 2023, 6 logements sur 9 occupés.
- Octroi d'une aide du Département des Hautes-Pyrénées à hauteur de 5.000,00 € par an par bénéficiaire de l'Aide à la Vie Partagée, soit 45.000,00 € maximum pour développer et animer le projet de vie sociale et partagée.
- Sur l'année 2023, 6 personnes bénéficiaires de l'aide à la vie partagée au 1er janvier et 7 au 31 décembre.
- Tenue de 3 Commissions d'Attribution de Logements.



HABITAT - OPAH



Un bilan très positif des cinq années passées pour l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur le territoire Adour Madiran a été réalisé en 2023. Aussi, l'Etat, par l'intermédiaire de l'ANAH, a décidé de conventionner une nouvelle OPAH sur Adour Madiran en l'élargissant aux deux autres intercommunalités du Pays du Val d'Adour. Cette action de rénovation du bâti ancien permet notamment de diminuer la consommation énergétique des logements et de lutter contre la vacance. Elle s'inscrit pleinement dans les objectifs sociaux et environnementaux actuels.

Julien LACAZE

Vice-Président -
En charge de la délégation
thématique HABITAT / OPAH -
Maire de LAMAYOU



MISSIONS / OBJECTIFS

Créer des conditions pour inciter les propriétaires à investir dans l'amélioration ou la réfection de logements existants, selon 3 types d'enjeux :

- > Socio-démographiques : maintien à domicile, meilleures conditions de vie
- > patrimoniaux : maintenir la qualité du bâti ancien, lutter contre la vacance
- > environnementaux : maîtriser les consommations énergétiques et foncières

FAITS MARQUANTS 2023

Avec un taux global de réalisation très supérieur aux objectifs initialement déterminés, l'ANAH a donné un avis très favorable à ce qu'une nouvelle opération soit mise en place à l'issue de l'OPAH 2018-2022.

Une période de prorogation de l'ancien dispositif jusqu'à la mise en oeuvre de l'OPAH 2023-2026 a été obtenue afin qu'il n'y ait pas de rupture dans l'accompagnement des administrés du territoire.

C'est ainsi qu'une nouvelle OPAH a commencé le 15 octobre 2023. Cette OPAH intègre le programme « Petites Villes de Demain », le programme « Bourg-Centres », le Contrat

de relance et de transition écologique, le Contrat territoriale Occitanie et prend également en compte les documents cadres que sont le SCOT, le PLUi et le PCAET. Une attention particulière est accordée à la résorption de la vacance des logements ainsi qu'à la mise aux normes des systèmes d'assainissement non collectif.

ACTIONS 2023

La mise en place de cette nouvelle opération a supposé durant l'exercice 2023 :

- la réalisation d'une étude pré-opérationnelle, mutualisée au niveau du PETR du Val d'Adour (diagnostic, bilans, plan d'actions).
- l'analyse de plusieurs scénarii et la détermination des objectifs de la future OPAH 2023-2026
- la rédaction d'une convention de partenariat portant OPAH Adour Madiran
- la mise en oeuvre d'une procédure d'appel d'offres pour recruter les BET en charge de la mission de suivi-animation du futur dispositif.

La Commission Habitat de la CCAM s'est réunie à 4 reprises pour valider le nouveau dispositif et également instruire les dossiers de subventions accordées aux particuliers du territoire.

La partenariat avec le Guichet Renov'Occitanie Hautes-Pyrénées, porté par le Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées s'est poursuivi afin d'accompagner les porteurs de projet spécifiquement sur la rénovation énergétique des logements. Outre l'accueil téléphonique et les permanences physiques au sein du siège de la CCAM, des ateliers de la rénovation énergétique ouverts au public ont été organisés le 16 octobre à Vic-en-Bigorre.

PERSPECTIVES 2024

Cette année sera consacrée à la mise en oeuvre de la nouvelle OPAH et à la communication auprès des administrés de ce dispositif.

Des webinaires seront mis en place à destination des artisans et des particuliers. Des réunions d'information à destination du secteur de l'immobilier (agences immobilières, notaires ...) seront prévues afin que l'information sur les dispositifs puissent être donnée aux potentiels acquéreurs. Des ateliers de la rénovation énergétique seront organisés sur le territoire le 9 octobre 2024. Par ailleurs, le Conseil d'Administration de l'ANAH a récemment validé les nouvelles formes de contractualisation régionales et

locales qui vont progressivement venir se substituer aux dispositifs d'opérations programmées en cours : les pactes territoriaux. L'année 2024 sera donc en partie consacrée à organiser, au niveau des départements des Hautes Pyrénées et des Pyrénées-Atlantiques, nos réflexions locales pour construire ces pactes territoriaux qui affichent l'ambition de proposer une offre de service public universelle pour la rénovation et l'amélioration de l'habitat privé, sur l'ensemble du territoire et accessible à toute la population.

CHIFFRES CLÉS

L'année 2023 a fait l'objet des bilans consolidés des 5 années de l'OPAH Adour Madiran très satisfaisants eu égard aux objectifs fixés dans la convention avec l'Etat.

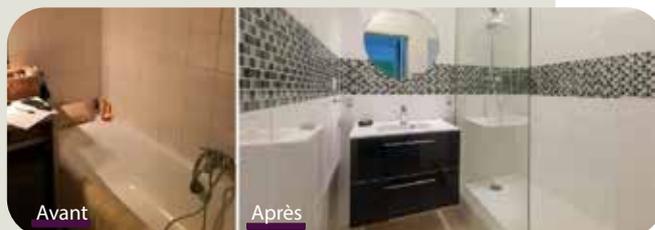
En 5 ans, ce sont 515 logements qui ont bénéficié de subventions au titre de l'OPAH (les dossiers "Ma Prim'Rénov" ne sont pas comptabilisés ici); l'objectif initial de la convention était de 264 logements.

- > 31 logements locatifs (reconquête de logements vacants en centre bourg et amélioration thermique),
- > 273 dossiers de propriétaires occupants pour des travaux liés à la thématique « énergie »,
- > 135 dossiers de propriétaires occupants pour des travaux d'autonomie,
- > 22 dossiers en double thématique (énergie et autonomie) de propriétaires occupants,
- > 13 dossiers en sortie d'insalubrité de propriétaires occupants,
- > 13 dossiers "toiture"
- > 28 dossiers "façade"

Près de 7,2 millions d'€ HT de travaux ont ainsi été générés sur le territoire au bénéfice des artisans locaux (environ

100 emplois soutenus ou créés selon ratios Fédération Française du Bâtiment) avec un taux de subventions publiques moyen de 56%.

Des projets ont été financés sur 67 communes de la CCAM (sur 72).



FRANCE SERVICES

24

France Services est un dispositif public qui vise à rapprocher les services administratifs des citoyens en facilitant l'accès aux démarches et aux droits essentiels. Grâce aux 3 points d'accueil répartis sur tout le territoire, il permet à chacun de bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour accéder plus facilement aux services publics, notamment pour les questions liées aux droits sociaux, à la santé et à l'emploi. La volonté des élus est d'améliorer continuellement les conditions d'accueil des usagers et des partenaires au sein des espaces France Services, afin de garantir un service de qualité dans un cadre adapté et convivial.



Frédéric RÉ
Président de la CCAM

MISSIONS / OBJECTIFS

- **Proximité et Accessibilité** : Offrir un accès simplifié et de proximité aux services publics, en particulier dans les zones rurales, afin de garantir l'égalité d'accès aux droits pour tous les citoyens.
- **Accompagnement Personnalisé** : Proposer un accompagnement individualisé dans les démarches administratives, comme les demandes de prestations sociales, la gestion de documents d'identité ou les démarches liées à l'emploi, grâce à la présence de conseillers formés.
- **Simplification des Démarches** : Centraliser en un seul lieu les services de plusieurs administrations (CAF, Pôle emploi, CPAM, etc.), permettant aux usagers de réaliser plusieurs démarches en une seule visite, ce qui simplifie et accélère les processus administratifs.
- **Inclusion Numérique** : Aider les citoyens à se familiariser avec les outils numériques nécessaires pour accéder aux services en ligne et offrir un soutien pour ceux qui rencontrent des difficultés avec l'informatique.
- **Renforcement du Lien Social** : Contribuer

à maintenir un lien social et à réduire l'isolement en offrant un espace accueillant où les citoyens peuvent recevoir des conseils et du soutien dans un cadre humain et bienveillant.

FAITS MARQUANTS 2023

- Février : Rencontre entre les services de la DGFIP, les conseillers et les usagers France Services.
- Septembre : Candidature Appel à Manifestation d'Intérêt "Lieux innovants, Lieux accueillants".
- Novembre : Audit des France Services de Rabastens, Maubourguet et Vic-en-Bigorre par l'ANCT.



ACTIONS 2023

- Février : Ouverture d'une nouvelle permanence Mutualité Sociale Agricole à l'espace France Services de Vic-en-Bigorre une fois par mois pour proposer un accompagnement approfondi et individualisé.
- Mars : Nouveau partenariat avec la Fédération Particulier Employeur (FEPEM) et labellisation "Point Relais Particulier Emploi" des 3 France Services.
- Sept. / Dec : Nouvelle organisation et aménagement de l'espace France Services de Vic-en-Bigorre avec une mutualisation des accueils France Services et CCAM.

PERSPECTIVES 2024

- Engager une réflexion sur l'aménagement des espaces partagés entre la Médiathèque et France Services à Maubourguet.
- Poursuivre le développement du réseau de partenaires dans le domaine de l'action sociale.

CHIFFRES CLÉS

18976 demandes traitées en 2023

- **Vic-en-Bigorre :** 9088 demandes traitées (48%), en moyenne 39 demandes par jour d'ouverture.
- **Maubourguet :** 6760 demandes traitées (35%), en moyenne 44 demandes par jour d'ouverture.
- **Rabastens :** 3128 demandes traitées (17%), en moyenne 15 demandes par jour d'ouverture.
- + **Permanence de Pontiacq-Viellepinte :** 364 demandes traitées

NOS PARTENAIRES



MOBILITÉ

26

« **Consciente qu'une des difficultés à l'accès à l'emploi est parfois liée à la mobilité et afin d'offrir une égalité des chances et de faire de l'emploi une des priorités de l'action sociale, la communauté de communes a mis en place en 2023 une aide adéquate.** »



Louis DINTRANS

Vice-Président - En charge de la délégation thématique - AFFAIRES SOCIALES - Maire d' ANDREST

MISSIONS / OBJECTIFS

Bien que la compétence "mobilité" soit exercée par la Région, il est donné possibilité aux collectivités territoriales de développer et renforcer les solutions de mobilité offertes à leurs habitants.

La Communauté de Communes Adour Madiran a fait le choix d'une mobilité inclusive, c'est-à-dire de porter son attention sur l'offre à destination des territoires et des publics fragilisés et isolés.

Il s'agit en effet de répondre aux enjeux de mobilité de publics en situation de vulnérabilité, principalement économique et sociale, dont la mobilité est réduite. Pour ce faire, la CCAM a pu compter sur le soutien de l'association WIMOOV qui a travaillé en coopération avec les acteurs de la sphère sociale, insertion et emploi pour cibler les publics pouvant bénéficier des dispositifs proposés

FAITS MARQUANTS 2023

- Mise en place d'une solution de mobilité expérimentale d'e-autopartage solidaire sur 4 communautés de communes dont la CCAM : il s'agit de la mise à disposition d'un véhicule électrique sans permis visant les habitants précaires en situation d'insertion socio-professionnelle et sans moyen de déplacement avec un objectif d'accès et/ou de maintien à l'emploi et, parallèlement, du développement de la pratique du covoiturage.

- Réflexion sur la mise en place d'un dispositif "accompagnateur santé" pour permettre aux personnes de plus de 60 ans fragilisées et isolées d'honorer leurs rendez-vous chez le médecin généraliste.

ACTIONS 2023

- Présentation des enjeux de la mobilité durable sur le territoire de la CCAM par les services de la Direction Départementale des Territoires des Hautes-Pyrénées (DDT65) au 1er trimestre 2023.
- Permanences d'un conseiller mobilité de WIMOOV au pôle des services publics de Vic en Bigorre pour l'accompagnement des personnes rencontrant des problématiques de mobilité
- Réunions d'informations sur le dispositif "accompagnateur santé" à destination des personnes bénéficiaires animées par la CCAM, WIMOOV et l'ADMR de la Rivière-Basse.

PERSPECTIVES 2024

- Lancement d'une expérimentation sur une solution d'autopartage actif et sénior
- Réalisation d'une enquête mobilité à destination de tous les habitants d'Adour Madiran pour connaître les habitudes de déplacements.

CHIFFRES CLÉS

- Dispositif d'e-autopartage en milieu rural pour l'accès ou le maintien à l'emploi :

- > 10 mises à disposition du véhicule sans permis
- > 100% de taux d'utilisation du véhicule
- > 72 personnes informées ou accompagnées dans le cadre de l'expérimentation
- > 8 100 kms parcourus par le véhicule sur toute la durée de l'expérimentation
- > 1 commission mobilité au 1^{er} trimestre 2023

GENS DU VOYAGE

“ **La communauté de communes Adour Madiran répond aux obligations qui sont les siennes avec la gestion de deux aires d'accueil sur le territoire.**

On constate toujours des installations illicites sur notre territoire mais nous travaillons avec la communauté des gens du voyage pour trouver des solutions pérennes.

La communauté de communes s'investit également au niveau départemental pour accompagner la politique de sédentarisation de certaines familles sur le territoire.



Charles ROCHETEAU

Élu - En charge de la sous-délégation thématique GENS DU VOYAGE - Maire de BAZILLAC



Louis DINTRANS

Vice-Président - En charge de la délégation thématique - AFFAIRES SOCIALES - Maire d'ANDREST

MISSIONS / OBJECTIFS

L'aménagement, l'entretien et la création d'aire d'accueil des gens du voyage est une compétence obligatoire de la CCAM. L'objectif est de permettre d'accueillir cette population durant quelques temps en perpétuant leur mode de vie. C'est une compétence à la gestion complexe et difficile. La compétence ne concerne que la gestion des aires d'accueils de Vic-en-Bigorre et Maubourguet. La communauté de communes remplit aussi les obligations réglementaires.

FAITS MARQUANTS 2023

Après les années marquées par le Covid, durant lesquelles nous avons observé une baisse du taux de remplissage de nos aires, une nouvelle dynamique a émergé, avec une nette augmentation du taux de remplissage par rapport à 2022. Les installations illicites se sont stabilisées au cours de l'année et il apparaît que la majorité concerne des

personnes du territoire. Bien que des solutions aient été proposées aux différents partenaires, elles n'ont pas encore pu être mises en œuvre.

ACTIONS 2023

- Changement des portes des locaux sur l'aire de Maubourguet
- Rénovation des locaux sanitaires sur l'aire de Vic-en-Bigorre
- Problématique des installations illicites à répétition sur le territoire durant la totalité de l'année.

PERSPECTIVES 2024

L'année 2024 sera consacrée à plusieurs actions:

- Travailler en collaboration avec la nouvelle MOUS pour la sédentarisation des familles.
- Améliorer les taux de remplissage sur les aires communautaires.
- Faciliter l'entretien des aires en privilégiant des aménagements en régie.

CHIFFRES CLÉS

- **Aire de Vic-en-Bigorre**
 - > 16 emplacements
 - > taux d'occupation de 86%
- **Aire de Maubourguet**
 - > 8 emplacements
 - > taux d'occupation de 76%

4

ENFANCE ET JEUNESSE

PETITE ENFANCE	29
EXTRASCOLAIRE	30
SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE.....	31
JEUNESSE	32

PETITE ENFANCE

- “**Consolider nos services pour préserver l'attractivité du territoire passe par le service de la petite enfance.**
La CCAM propose différents modes de garde avec du personnel qualifié pour les familles de notre territoires Adour Madiran.
Des prestations adaptées aux besoins de chaque tranche d'âge, qui ne cessent d'être améliorées.
Le bien-être de nos petits passe par la restauration, grâce à l'innovation de la production de repas en liaison chaude au sein de nos structures d'accueil.



Nathalie ITURRIA

Élue en charge de la
sous-délégation thématique
PETITE ENFANCE
Maire de NOUILHAN

MISSIONS / OBJECTIFS

- Stabiliser et pérenniser les structures "petite enfance"
- Maintenir les professions de la petite enfance sur le territoire
- Permettre aux familles du territoire de choisir le mode de garde adapté à leur besoin

ACTIONS 2023

- Animation des comités de pilotage avec les structures d'accueil

PERSPECTIVES 2024

- Mise en place d'une cuisine pour la fabrication de repas en liaison chaude

CHIFFRES CLÉS

- 1 Multi-accueil à Vic-en-Bigorre
- 3 micro-crèches à Andrest Maubourguet et Tostat
- 59 Assistantes maternelles en activité
- 1 Lieu d'accueil enfant parent itinérant - LAEP
- 1 Relais Petite Enfance



EXTRASCOLAIRE

La communauté de communes continue à soutenir le maintien des activités des services extrascolaires mises en place jusqu'ici. La volonté de répondre aux besoins des familles est bien présente et est un critère important dans le développement de nouveaux projets. Ainsi, l'intervention régulière d'associations et le choix d'activités variées dynamisent le service, ce qui semble conduire à une augmentation de l'attractivité.

Magali LARRANG

Élue en charge de la sous-délégation thématique Affaires Périscolaires - Maire de BARBACHEN



MISSIONS / OBJECTIFS

- Permettre l'accès de toutes les familles aux Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)
- Accompagner les projets ALSH.
- Créer du lien entre les différents accueils de loisirs

FAITS MARQUANTS 2023

- Ouverture d'un accueil de loisirs sur les vacances de Noël permettant un service sur chaque période de vacances.

PERSPECTIVES 2024

- Poursuivre la réflexion dans l'accompagnement des accueils de loisirs dans les projets structurants

CHIFFRES CLÉS

- 6 sorties ski : 55 enfants du territoire Adour Madiran.
- Journée intercentre à Vic en Bigorre animée par la MJC : 200 enfants



SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE



L'école de demain se construit au quotidien.

Malgré la baisse des effectifs, la communauté de communes dédie des budgets pour améliorer le quotidien des élèves, des enseignants et de ses agents. Ainsi des travaux sont réalisés en accord avec les mairies. La formation des agents est également indispensable pour apporter une offre de service qualitatif et donner des "clés" aux agents face à des situations conflictuelles.



Véronique THIRAULT

2^{ème} Vice-Présidente -
Délégation - Petite enfance et
Jeunesse - Maire de Rabastens
de Bigorre

MISSIONS / OBJECTIFS

- Maintenir la qualité de services sur l'ensemble des services périscolaires et extrascolaires (accueil du matin, midi et soir)
- Coordonner les actions "affaires scolaires",
- Mener une réflexion de territoire avec l'Inspection Académique pour un maillage du tissu scolaire sur le territoire de la communauté de communes Adour Madiran.

FAITS MARQUANTS 2023

- Livraison des repas en liaison chaude pour le groupe scolaire du Palay, à Pontiacq Viellepinte, fabriqués sur le site de la cité scolaire Pierre Mendès France de Vic-en-Bigorre.
- Ouverture de l'école Nina Simone au collège de Maubourguet regroupant les classes de CM1 & CM2 des écoles de Lahitte-Toupière, Soublecause et Labatut-Rivière.

ACTIONS 2023

- Réparties sur le territoire de la communauté de communes, 8 réunions entre élus communautaires, municipaux et représentants de parent d'élèves se sont tenues afin de porter une réflexion sur le maillage des écoles pour les années à venir. Le but

étant de soutenir des services de proximité face à la baisse des effectifs et l'isolement des sites écoles.

- Formation des agents du périscolaire en partenariat avec le Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisé (PIAL) et les AESH sur l'accompagnement d'enfants en situation de handicap accueillis dans les écoles.

PERSPECTIVES 2024

- Poursuivre la réflexion sur le déploiement de la liaison chaude sur les restaurants scolaires.

Organiser la garderie pour devenir un accueil de loisirs périscolaire sur Rabastens de Bigorre amenant un cadre accompagné par la CAF et les services de Jeunesse et Sports.

CHIFFRES CLÉS

- 115 agents communautaires travaillent sur l'ensemble des écoles et services associés aux écoles du territoire.
- 32 écoles dont 9 regroupées en RPI et 4 en RPI concentrés.
- 1 école gérée par le SIVOM des 3 collines regroupant les sites de Bédaille, Escaunets et Sèdze Maubecq.
- 1 dispositif d'accueil des moins de 3 ans situé sur Maubourguet.
- 1520 élèves répartis dans les écoles de la CCAM (chiffre en baisse).
- 25 garderies et 2 accueils de loisirs périscolaires.
- 33 sites de restauration scolaire.

JEUNESSE

“**La jeunesse est une préoccupation forte de notre territoire que l'on traite au travers de plusieurs thématiques. Lui consacrer un lieu ressource a été défini comme une priorité pour 2024 afin d'aider les jeunes du territoire à s'orienter et à s'épanouir sur leur lieu de vie et leur donner ainsi des clés pour trouver leur place. L'échange, la communication, le lien et le soutien entre tous les acteurs Jeunesse du territoire sont nos outils pour accompagner les jeunes dans leur construction.**

Julie CARASSUS-BARRAGAT

Élue - Sous-délégation JEUNESSE
- Maire de LACASSAGNE



MISSIONS / OBJECTIFS

Soutenir les projets structurants pour la jeunesse du territoire Adour Madiran.

FAITS MARQUANTS 2023

- Lancement de la Bourse Projets Jeunes, un appel à projets annuel pour soutenir la création de projets.
- Consultation des acteurs Jeunesse du territoire
- Signature de la charte des solidarités "Avec les familles" de la MSA

ACTIONS 2023

- Création de la feuille de route avec la commission Jeunesse
- Réalisation d'entretiens individuels et présentations collectives dans le cadre de la consultation des acteurs Jeunesse sur la feuille de route
- Participation à l'action de sensibilisation à la liberté d'expression, sous forme de ciné-Débat, du Réseau Ados du Val d'Adour
- Mise en place du partenariat Colos apprenantes avec le SDJES et la MJC de Vic-en-Bigorre
- Organisation d'un atelier Jeunesse dans le cadre de la résidence de territoire avec

la MJC de Vic-en-Bigorre et le collectif d'associations RIVAGES le mercredi 7 juin après-midi.

- Soutien du projet de "Las Vettel en 4L" dans le cadre de la Bourse Projets Jeunes
- Création de groupes de travail avec les partenaires pour la mise en œuvre de la feuille de route Jeunesse
- Participation aux réunions de réseaux : réseau Ados du Val d'Adour, réseau des chargés de coopération et réseau des partenaires Jeunesse des Hautes-Pyrénées.

PERSPECTIVES 2024

- Mise en œuvre de la feuille de route :
- Poursuite de la Bourse Projets Jeunes
- Animation du chantier jeunes "Photographie et Patrimoine"
- Ouverture du comptoir Jeunes de l'Atelier
- Exposition : "La jeunesse révèle le patrimoine"
- Poursuite du travail en réseau
- Consultation des élus sur les actions Jeunesse en partenariat avec le pôle culture de la collectivité, proposition de spectacles et d'ateliers artistiques et culturels en faveur des jeunes du territoire.

CHIFFRES CLÉS

- La consultation des partenaires Jeunesse :
 - > 9 entretiens individuels
 - > 5 présentations collectives avec 19 associations participantes
- Création de 2 groupes de travail sur :
 - > le chantier Jeunes "Photographie et Patrimoine"
 - > la création d'un lieu Jeunesse

5

CULTURE & LOISIRS

RÉSEAU DE MÉDIATHÈQUES	34
PATRIMOINE	35
L'OCTAV - CINÉ / SPECTACLE	37
ESPACE AQUATIQUE LOUIS FOURCADE	38

RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES

“ Les nombreuses animations en 2023 ont permis à un large public de fréquenter les différentes médiathèques du réseau. La gratuité d'inscription en 2024 va conforter les médiathèques dans leur rôle de service public de proximité essentiel de la culture.



Magali CHARRON

Élue - En charge de la sous délégation thématique Réseau médiathèques - Maire d'Escaunets

MISSIONS / OBJECTIFS

Le réseau de médiathèques a pour mission de mettre à disposition de tous les publics des collections de différents types de documents, à des fins d'éducation, d'information, de loisir et de culture. Les médiathèques mettent en œuvre un programme d'animations qui fournit un espace public de rencontres autour de ces collections, et qui facilite l'accès à la culture au plus grand nombre.

FAITS MARQUANTS 2023

- Retour à la normale de la fréquentation du public, quantitativement (nouveaux inscrits) et qualitativement (augmentation du temps passé sur place).
- Fidélisation du public sur les rendez-vous mensuels: heures du conte, Mangavore, comité lecture,...
- Mouvements de personnel qui ont nécessité une réorganisation du service.

ACTIONS 2023

- Reprise des commissions médiathèques avec la nouvelle élue déléguée et passage à la gratuité d'inscription pour tous en décembre 2023.
- Reprise du travail en réseau sur les collections: récolement (inventaire) et charte des collections.

- Reprise de la coopération avec les écoles et notamment de nouveaux établissements scolaires.
- Programmation culturelle inter services : ciné Pitchoun avec le Ciné de l'Octav, festival zéro déchet avec le Pôle Environnement.

PERSPECTIVES 2024

- Poursuite de la mise en réseau : formalisation de la politique documentaire.
- Newsletter
- Programmation culturelle inter services.
- Schéma de développement de la lecture publique.

CHIFFRES CLÉS

• INSCRIPTIONS INDIVIDUELS

1621 dont 528 enfants de 0 à 14 ans et 481 nouveaux inscrits.

• PRÊTS

55 188 documents empruntés dont 6 355 prêtés aux collectivités.

• COLLECTIONS

44 118 documents en fonds propres, 13 130 documents en dépôt de la médiathèque départementale des Hautes-Pyrénées.

PATRIMOINE

« Pour dynamiser notre territoire et offrir à toutes et tous une saison culturelle de qualité, la programmation de 2023 a été menée à bien par les acteurs de terrain et les services de la communauté de communes Adour Madiran.

- > Mise en valeur et mutualisation des sites patrimoniaux, accueil et visites guidées (tout public et scolaire), conférences, expositions, concerts, contes, poésie, langue gasconne.
- > Harmonisation et coordination avec le nouveau gestionnaire de l' Abbaye de Saint Sever de Rustan, le groupe SOS.



Jean-Pierre CURDI
Vice-Président,
En charge de la sous-délégation
thématique Patrimoine
Maire de SAINT-SEVER-DE-RUSTAN

MISSIONS / OBJECTIFS

Gestion des sites Abbaye de St-Sever-de- Rustan et Château de Montaner

- Proposer un interlocuteur unique et identifié pour la CCAM
- Optimiser l'exploitation des sites via une mutualisation des actions, des moyens et des savoir-faire.

Projet global de valorisation du patrimoine communautaire

- Créer un projet culturel et patrimonial de territoire en produisant une offre structurée, équilibrée et de qualité à l'échelle du territoire
- Faciliter l'accès pour tous à la culture et au patrimoine : sensibiliser les habitants à leur cadre de vie.

FAITS MARQUANTS 2023

- Château de Montaner : Accompagnement de la mise en œuvre de la DSP par le Département 64.
- Installation du nouveau gestionnaire à l'Abbaye de Saint-Sever-de-Rustan, le groupe SOS, et recrutement de l'équipe pour le chantier d'insertion.

- Mise en lumière des moulins, un croisement entre patrimoine culturel et patrimoine naturel.
- Reprise des visites guidées sur le circuit des églises peintes

ACTIONS 2023

• Château de Montaner :

- > ouverture de juin à novembre
- > Reprise importante de l'accueil des scolaires
- > Développement des animations sur les ailes de saison
- > poursuite de l'action Halloween au château en fin de saison

• Abbaye de Saint-Sever-de-Rustan :

- > Ouverture de juin à septembre ;
- > Mise en œuvre d'une programmation culturelle sur le thème "Paroles de femmes" : > A l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, visite thématique intitulée « Quand les Rustanais.es tentaient de sauver l'abbaye, le cloître et l'orgue »

• **Colore ton Patrimoine** : travail pédagogique, en classe et sur site, visant l'appropriation du patrimoine local par les élèves de Maubourguet pour le moulin du Faubourg et Pujo et Artagnan pour le moulin de Camalès (CE-CM) .

• **Suivi de projet de la Route Européenne d'Artagnan** : inauguration de l'itinéraire en juin 2023.

PERSPECTIVES 2024

- Mener l'action Colore ton Patrimoine avec un public jeune âgé de 16 à 30 ans en utilisant la photographie
- Poursuivre le circuit des églises peintes du Montanérés.
- Mener un travail de refonte du Plan Local de Randonnée.
- Développer l'offre scolaire à l'Abbaye de Saint-Sever-de-Rustan.
- Poursuivre l'accompagnement de la DSP au château de Montaner

CHIFFRES CLÉS

Château de Montaner

9800 visiteurs au total en 2023,
dont 3000 scolaires.

Abbaye de Saint-Sever-de-Rustan :

1 284 visiteurs pour la visite guidée
et 7535 participants aux animations
estivales proposées par la commune
de St-Sever, le tissu associatif local
et la collectivité.

29 visiteurs pour la visite guidée des
églises peintes.

85 élèves du territoire sensibilisés
au patrimoine.



L'OCTAV

SPECTACLE - CINÉMA

2023 : Année de programmation au sein de la nouvelle salle du Ciné Théâtre. Première collaboration avec LA GESPE dans le cadre de la Résidence de Territoire. L'accent a été également mis sur la programmation du Cinéma avec un focus sur le Jeune Public. En terme budgétaire, le passage de la Régie sur le Budget Principal permettra d'élaborer un projet culturel à l'échelle du territoire.



Bernard ROUSSIN

Élu - En charge de la sous délégation
CULTURE - Maire d'ANSOST

MISSIONS / OBJECTIFS

La mission principale du service pour l'année 2023 était de travailler sur une programmation culturelle au sein de la nouvelle salle du Ciné Théâtre.

Le service a également assuré la mise en place d'une Résidence de Territoire, en partenariat avec la SMAC - La Gespe, permettant aux services de la CCAM de travailler ensemble sur une action socio-culturelle commune.

FAITS MARQUANTS 2023

- Programmation Culturelle à L'OCTAV : Avril 2023 - Ouverture et inauguration du Ciné Théâtre
Programmation d'avril à juin et de septembre à décembre (Escales d'Automne au CAC de Maubourguet).
- Partenariat avec LA GESPE pour la mise en place d'une Résidence de Territoire avec les "Rundinelle"
- Accompagnement sur la programmation culturelle de l'Abbaye de St Sever de Rustan
- Concernant le Cinéma l'accent a été mis sur les projets scolaires et le développement de l'offre « Art et Essais »
- Mouvements de personnel encore importants qui ont nécessité une réorganisation du service.

ACTIONS 2023

- L'année 2023 engendrera de nombreuses modifications et de nouvelles perspectives au sein du service : Salle de spectacle cédée à la Mairie de Vic.
- Travaux d'aménagement de la salle de Cinéma et création d'une salle de spectacle de 100 places : remplacement des sièges, installation technique et aménagement du Bistrot...
- Projet culturel à l'échelle du territoire : Résidence d'artistes avec LA GESPE, travail avec les médiathèques, le patrimoine... vers un Pôle Culture communautaire.

PERSPECTIVES 2024

- Construction d'un véritable Pôle Culture sur le territoire, avec la collaboration des services de la Communauté de Communes Adour Madiran : L'Octav, le réseau de Médiathèques, le service jeunesse et le service Patrimoine.
- Élaboration d'un Programme culturel édité "version papier" permettant de promouvoir les événements culturels majeurs sur le territoire à travers un document commun. Reconduction du partenariat avec LA GESPE ; dans le cadre de la Résidence de Territoire.

CHIFFRES CLÉS

• Concerts

1310 personnes

• 10 animations :

- > 8 au Ciné Théâtre & 1 au CAC de Maubourguet = 510 personnes /
- > 1 Co production à LA GESPE – 800 personnes
- > 1 Concert à Lahitte-Toupière

• **25 interventions** dans le cadre de la Résidence de Territoire.

• **Cinéma** = 8091 entrées.

ESPACE AQUATIQUE

LOUIS FOURCADE

MISSIONS / OBJECTIFS

La construction, l'aménagement et l'entretien des équipements sportifs d'intérêt communautaire est une compétence de la CCAM. La piscine de Vic-en-Bigorre est le seul équipement défini d'intérêt communautaire. Cet équipement permet d'accueillir la totalité des enfants du territoire dans le cadre scolaire pour le "savoir nager", ainsi que les habitants du territoire aux mêmes conditions.

FAITS MARQUANTS 2023

L'année 2023 a été marquée par l'arrivée de nouveaux services en plus de ceux proposés par l'association les Tritons. Il y a donc eu une affluence supplémentaire grâce à ces associations. Malgré cela, nous avons constaté une petite baisse de la fréquentation estivale et le coût de l'installation devient important avec l'inflation.

- Mouvements de personnel qui ont nécessité une réorganisation du service.

ACTIONS 2023

- Définition d'une nouvelle grille tarifaire pour faire face aux coûts de fonctionnement
- Mise en place de nouveaux services tout au long de l'année à destination de la population en s'appuyant sur les acteurs ayant accès à la structure.
- Mise en place d'une nouvelle organisation durant la période estivale.
- Mise en place d'un nouveau règlement intérieur.

PERSPECTIVES 2024

- Déploiement de nouveaux services tout au long de l'année pour la population, en renforçant les partenariats
- Mise en place d'une nouvelle organisation durant la période estivale.
- Nouvelle organisation pour l'accueil des scolaires.

CHIFFRES CLÉS

• Fréquentation 2023

Scolaires : 8 000 entrées.
Maintien de la fréquentation des scolaires

Public : 12 721 entrées.
Baisse de 19%

Associations : 24 225 entrées
Forte augmentation avec l'arrivée de nouvelles associations.



6

ENVIRONNEMENT

DÉCHETS	40
EAU & ASSAINISSEMENT COLLECTIF	42
SPANC - ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	43

DÉCHETS

La gestion des déchets est une thématique dynamique, preuve en est des évolutions passées et à venir, et de la marche qui reste encore à gravir pour diminuer notre production de déchets, tous déchets confondus.

Un enjeu de ces prochaines années sera le tri et la valorisation des biodéchets qui outre des solutions matérielles, nécessitent un changement de comportement et un engagement des citoyens. Comme cela avait été le cas lors de la mise en place du tri sélectif.



Jean-Marc LAFFITTE

Vice-Président -
En charge du pôle environnement
Maire de LABATUT-FIGUIERES

MISSIONS / OBJECTIFS

La collectivité détient la compétence "collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés".

Elle exerce la partie collecte de la compétence en régie exclusive et a transféré le traitement au Syndicat Mixte de Traitement des Déchets du 65 (SMTD65).

Outre organiser le service de collecte auprès des ménages, il s'agit également de mettre en place des projets visant à prévenir les déchets ou favoriser leur recyclage. Le tout avec un impact financier modéré pour l'utilisateur.

FAITS MARQUANTS 2023

Axe structurant, la poursuite du travail engagé concernant la reprise de compétence "traitement" est validée à l'unanimité lors du Conseil Communautaire du 11 mai 2023. Au niveau du pôle, l'effectif du service dotation en bac est réduit de moitié, l'un des agents étant réaffecté en partie au service école. Ce service et l'accueil des usagers est réorganisé, avec de nouveaux horaires et un nouveau mode de fonctionnement, dans une démarche de simplification pour l'utilisateur.

Enfin, la déchetterie de Maubourguet double de surface, les gravats sont mis au sol tout comme les déchets verts. Une bouffée d'oxygène dans la gestion de ce site, tant pour les usagers que pour l'organisation interne.

ACTIONS 2023

Le territoire d'expérimentation de la collecte en porte à porte tous les 15 jours s'élargit encore : au mois de septembre 2023, les communes d'Andrest et Rabastens de Bigorre rentrent dans le dispositif. Pour ces communes plus importantes, les professionnels ont eu le choix de conserver une collecte hebdomadaire.

Le projet de tri à la source des biodéchets démarre : des composteurs à prix réduits sont à nouveau proposés aux usagers du territoire pour inciter à la pratique du compostage domestique. Les premières collectes de biodéchets des cantines ont lieu: déjà 600 kg déviés des ordures ménagères en vue de leur valorisation par compostage.

PERSPECTIVES 2024

En 2024, le sujet le plus prégnant reste l'étude et la procédure de reprise de compétence du volet traitement des déchets au SMTD65 au profit de Valorbéarn.

Les actions de tri à la source des biodéchets seront progressivement déployées. Les réflexions sur la mise en place de nouvelles filières en déchetterie devraient être concrétisées.

Enfin, il restera la dernière phase de l'expérimentation de la tournée tous les 15 jours, à savoir étudier l'inclusion de certaines zones des deux derniers centres bourgs, dans le respect de la réglementation à ce sujet.



CHIFFRES CLÉS

- 479 kg en moyenne de déchets produits par un habitant. Soit 2 kg de plus qu'en 2023 (augmentation des tonnages de déchetterie)
- 39 : appels par jour en moyenne
- 1828 : mouvements d'usagers enregistrés pour l'année 2023: emménagement, déménagement, changement de bac....
- 650 : interventions sur le terrain pour livrer, récupérer ou assurer la maintenance d'un bac de collecte
- 15 réunions publiques et 350 personnes sensibilisées au tri sélectif à cette occasion.

EAU & ASSAINISSEMENT COLLECTIF

“ La loi "NOTRe" prévoit de rendre obligatoire le transfert des compétences "eau et assainissement" des communes vers les communautés de communes. Après des modifications législatives, ce transfert doit devenir effectif au 1^{er} janvier 2026. La communauté de communes souhaite donc se préparer à ce transfert et lancer une consultation pour être accompagnée par un bureau d'études dans cette démarche longue et complexe. L'objectif est de proposer plusieurs scénarios d'organisation du territoire pour cette compétence.

Christian BOURBON

Élu - En charge de la sous délégation
"Eau et Assainissement"
Maire de LASCAZÈRES



MISSIONS / OBJECTIFS

L'objectif pour la collectivité est de préparer le transfert de ces compétences durant les années 2024 et 2025 afin que la CCAM soit pleinement opérationnelle dès le 1er janvier 2026.

FAITS MARQUANTS 2023

Durant l'été, la CCAM a lancé une consultation pour recruter un bureau d'étude permettant d'accompagner la collectivité dans le cadre du transfert de ces compétences. Le 8 décembre 2023, la CCAM s'est engagée avec le bureau d'étude BOUBÉE DUPONT pour la réalisation de cet accompagnement. Des multiples rencontres avec les partenaires financiers ont été réalisées durant l'année.

ACTIONS 2023

- Réalisation de 2 commissions pour le transfert de la compétence.
- Lancement de l'étude avec le bureau d'étude Boubée Dupont et les partenaires financiers qui sont l'agence de l'eau et le département 65

PERSPECTIVES 2024

- Réalisation de l'état des lieux du territoire durant le 1^{er} semestre
- Visite de la totalité des syndicats du territoire et des installations
- Proposition de plusieurs scénarios de transfert de la compétence

CHIFFRES CLÉS

- 5 réunions de préparation de l'étude avec les partenaires.
- 80% de subventions pour le financement de l'étude sur le transfert de la compétence
- Coût d'étude pour le transfert de la compétence de 110 000€.



SPANC - ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) a fait l'objet en 2023 d'une restructuration suite au départ de deux techniciens du service en 2022 et 2023. Nous avons recruté un technicien en 2022 et une technicienne en 2023 pour suppléer ces départs. L'objectif est d'assurer la pérennité et l'équilibre financier de ce service autonome.

Julien LACAZE

Vice-Président - En charge de la sous-délégation Assainissement Non Collectif
Maire de LAMAYOU



MISSIONS / OBJECTIFS

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) est un service dont la finalité est d'assurer que les eaux usées des locaux ou immeubles non pourvus d'un système d'assainissement collectif soient traitées dans les règles de l'art et n'engendrent pas de risques pour la salubrité publique et l'environnement.

Pour cela, le service contrôle les installations d'assainissement non collectif à différents stades : au moment de leur conception, lors de leur réalisation, puis au moins une fois tous les 10 ans en fonctionnement.

FAITS MARQUANTS 2023

Pour le SPANC du Val d'Adour, l'année 2023 a été essentiellement marquée par des mouvements de personnel générant des périodes en tension en terme de moyens humains.

Le service est toujours constitué de 3 agents techniques et un agent administratif à temps partiel.

Pour autant le temps de service cumulé de chacun des techniciens représente à peine plus de 2 ETP sur l'année 2023. L'atteinte des objectifs s'en trouve logiquement impactée.

2023 est également l'entrée en vigueur d'une nouvelle grille tarifaire, votée fin 2022.

ACTIONS 2023

La campagne de contrôle de bon fonctionnement (CBF) des ouvrages d'assainissement s'est portée en 2023 sur les communes suivantes :

- BENTAYOU SEREE : 47 CBF
- CASTERA LOUBIX : 28 CBF
- LAMAYOU : 99 CBF
- SEDZE MAUBECQ : 91 CBF
- VIC-EN-BIGORRE : 86 CBF

PERSPECTIVES 2024

Ce service, géré par un budget annexe, est autonome et doit s'équilibrer seul par les redevances liées aux prestations de contrôles. Le bilan humain et financier 2023 induit logiquement une non atteinte des objectifs chiffrés.

Il s'agira en 2024 de retrouver une dynamique d'équipe et de stabiliser budgétairement le service, avant d'envisager d'autres perspectives.

CHIFFRES CLÉS

- 360 contrôles de bon fonctionnement
- 111 contrôles au stade de projet :
 - > 40 Certificats d'Urbanisme,
 - > 33 Permis de Construire,
 - > 38 dossiers de réhabilitation
- 65 contrôles au stade de réalisation de l'ouvrage
- 119 contrôles en vue d'une transaction immobilière
- 120 €, c'est le tarif 2023 pour un contrôle de bon fonctionnement d'une installation.



7

SERVICES TECHNIQUES & VOIRIE

**SERVICES TECHNIQUES
ET VOIRIE 45**

SERVICES TECHNIQUES ET VOIRIE

La Communauté de Communes poursuit son programme d'investissements au fil des années. En 2024, elle se concentrera sur l'agrandissement de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle à Vic et sur la création d'un nouveau groupe médical à Rabastens. Divers travaux ont également été menés dans les infrastructures scolaires, périscolaires et zones d'activités économiques. L'ensemble des projets et des réalisations a été présenté en commission.



Roland DUBERTRAND

Vice-Président
En charge la délégation
SERVICES TECHNIQUES / VOIRIE
ET BÂTIMENTS
Maire de MONFAUCON



Eric DUFFRECHOU

En charge la sous-délégation
SERVICES TECHNIQUES -
Maire de MINGOT



Jean-Marc MENONI

Élu - En charge de la sous-
délégation thématique
BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES
Maire de LIAC



Joël LACABANNE

Élu - En charge de la sous-
délégation thématique - VOIRIE -
Maire de SOUBLECAUSE

OBJECTIFS / MISSIONS

Les services techniques interviennent dans divers domaines d'activité, notamment l'entretien du patrimoine communautaire, qu'il soit bâti ou non. Leur mission est de garantir l'accueil des usagers dans les meilleures conditions et de permettre aux services de répondre efficacement à leurs besoins. À cette fin, des programmes de rénovation sont élaborés en collaboration avec les utilisateurs afin de répondre à leurs attentes et d'améliorer les performances énergétiques du patrimoine. La compétence relative à la création, l'aménagement et l'entretien de la voirie s'applique uniquement à une partie du ter-

ritoire couvrant les périmètres des anciennes communautés de communes de Maubourguet et de Rabastens-de-Bigorre.

FAITS MARQUANTS

- L'année 2023 a été marquée par la réorganisation des services techniques, avec la création d'une équipe dédiée aux espaces verts et d'une autre aux bâtiments, permettant ainsi de valoriser les compétences des agents.

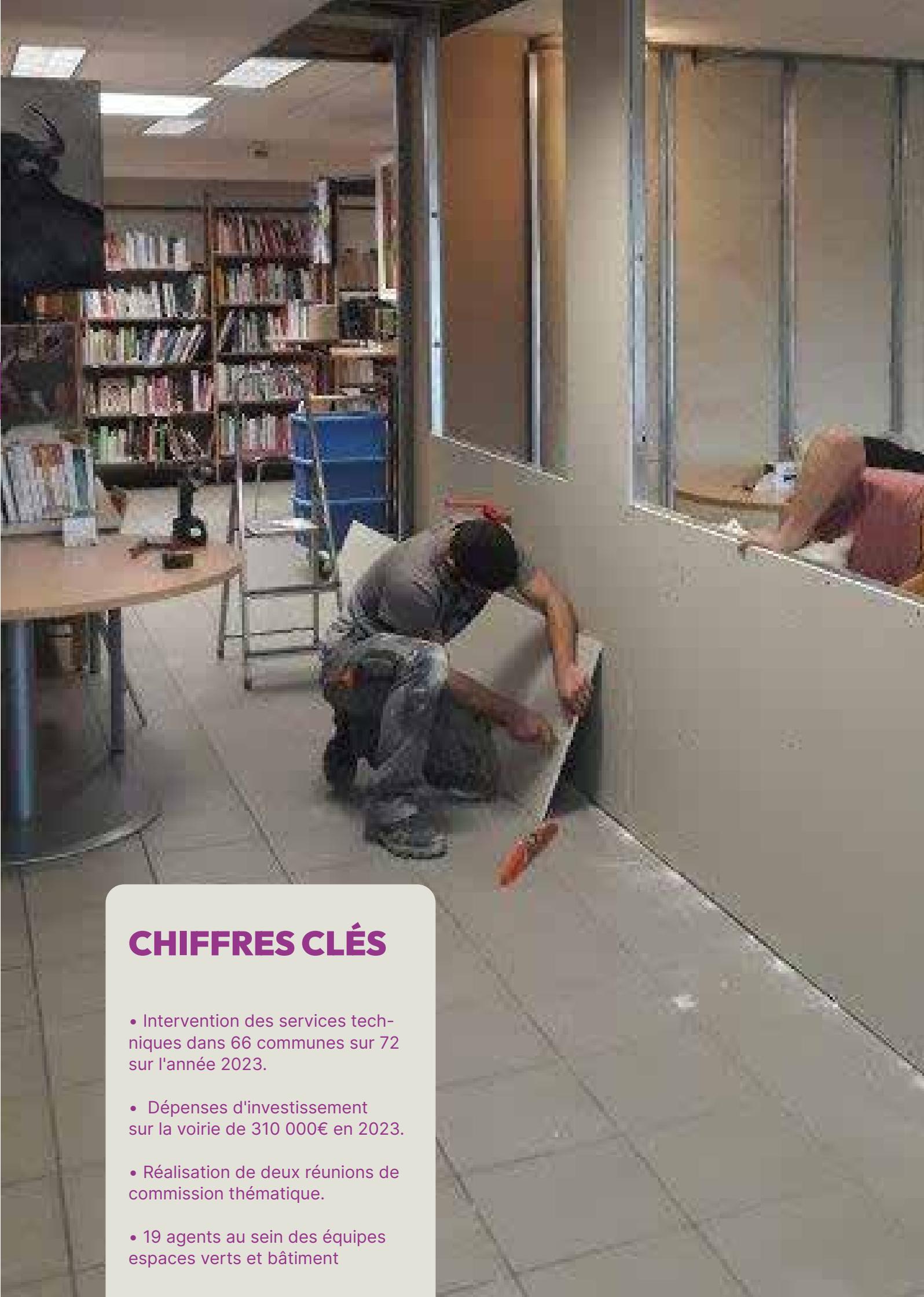
ACTIONS 2023

- Réalisation de travaux d'investissement sur le patrimoine communautaire : Pôle agroalimentaire, pôle enfance et jeunesse.
- Travaux d'investissement dans les écoles : écoles de Maubourguet, Siarrouy, Lafitole, Sarriac Bigorre et Rabastens de Bigorre.
- Étude pour la création d'un nouveau groupe médical à Rabastens de Bigorre
- Réalisation du programme d'investissement Voirie.
- Études pour la mise en place de panneaux photovoltaïques sur les ateliers de Vic-en-Bigorre et Rabastens de Bigorre.

D'importants travaux en régie ont été réalisés par les équipes techniques : Crèche de Vic, pôle Enfance et Jeunesse ainsi que divers travaux de peinture dans les écoles.

PERSPECTIVES 2024

- Présentation bâtiminaire des écoles de la CCAM dans le cadre des travaux d'organisation scolaire.
- Réalisation des études pour l'agrandissement de la Maison de Santé de Vic-en-Bigorre
- Rénovation du patrimoine de la CCAM (pôle agroalimentaire, crèche de Vic-en-Bigorre).
- Réalisation du programme d'investissement d'entretien de la voirie.
- Mise en place d'un nouveau logiciel de planification des interventions.
- Réalisation de jachères fleuries sur les zones d'activité.



CHIFFRES CLÉS

- Intervention des services techniques dans 66 communes sur 72 sur l'année 2023.
- Dépenses d'investissement sur la voirie de 310 000€ en 2023.
- Réalisation de deux réunions de commission thématique.
- 19 agents au sein des équipes espaces verts et bâtiment

8

SERVICES SUPPORTS

TRANSPARENCE	
GOUVERNANCE PARTICIPATION	48
RESSOURCES HUMAINES	50
COMMUNICATION	52
FINANCES.....	53

TRANSPARENCE GOUVERNANCE PARTICIPATION

“ La commission s'est essentiellement consacrée au sujet du maillage des écoles sur le territoire. La mobilisation des différents acteurs a permis de définir des critères pour la réorganisation du maillage territorial. Compte tenu de la démographie, l'enjeu est de maintenir les écoles rurales dans une posture d'optimisation des ressources pour assurer le meilleur service auprès des familles et des élèves. Ceci supposera quelques regroupements et réorganisations géographiques nécessitant un certain courage politique. Les aides à la décision existent. Aux élus de décider.

Le deuxième sujet à enjeu est la gestion des déchets. La dynamique de rapprochement avec l'unité de traitement du Béarn a été conduite avec le maximum de transparence possible avec des conclusions bénéfiques pour la CCAM.

Frank BOCHER

Élu - Président de la commission
TRANSPARENCE & VIE POLITIQUE
Maire de PONSON DEBAT POUTS



MISSIONS / OBJECTIFS

Le développement de la transparence de la vie politique répond aussi bien à une nécessité démocratique forte (pour restaurer la confiance entre les citoyens et les élus) qu'à une évolution des technologies de l'information (réseaux sociaux notamment).

Parallèlement à cela, force est de constater que des femmes et des hommes s'investissent au service de l'intérêt général; cet engagement appelle de la part des élus à davantage de démarches participatives, de consultation et de concertation afin que chaque citoyen puisse simplifier, s'exprimer sur les projets depuis leur genèse et, in fine, se les approprier mais également puisse comprendre ce qui est fait de ses impôts locaux.

FAITS MARQUANTS 2023

- Poursuite du travail conjoint entre les commissions "Transparence Gouvernance Participation" et "Affaires scolaires, péri et extrascolaires" sur le maillage territorial des écoles par la constitution de groupes de travail par secteurs / RPI (composés d'élus communautaires et municipaux, de représentants de parents d'élèves, de l'Inspection Académique) chargés en séance de 2 heures de dresser une photographie des écoles (effectifs, état bâtimentaire, exercice isolé,...) et de proposer une organisation des écoles
- Instauration du vote électronique pour les prises de délibérations en séances de conseil communautaire (boîtier électronique nominatif pour les 99 délégués communautaires paramétré de manière à exprimer un vote "pour", "contre" ou "abstention" avec possibilité de procéder au scrutin secret lors d'une nomination/élection ou lorsqu'un tiers des membres présents le sollicite)

- Participation au recueil des éléments nécessaires à l'étude du retrait de la CCAM du Syndicat Mixte de Traitement des Déchets des Hautes-Pyrénées (SMTD65) par reprise de compétence

ACTIONS 2023

- Transmission à tous les maires de l'EPCI ainsi qu'aux partenaires du rapport annuel d'activités 2022 de la CCAM
- Réflexion sur la désignation d'un référent déontologue pour les élus locaux chargé de leur apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques figurant dans la Charte de l'élu local (en attente de retour de l'AMF65)
- Organisation de consultations sur des sujets divers:
 - > sondage effectué auprès des parents sur le prix de repas de la cantine
 - > sondage effectué auprès des maires des communes membres de la CCAM sur le degré de satisfaction du travail des services techniques communautaires.

PERSPECTIVES 2024

- Poursuite de consultations auprès des citoyens :
 - > sondage sur la parentalité
 - > grande enquête sur la mobilité en vue de connaître les habitudes de déplacements, identifier les besoins / attentes et repérer les carences en matière de mobilité sur le territoire,
 - > consultation "jeunesse" pour évaluer les besoins et les attentes des jeunes du territoire Adour Madiran.

CHIFFRES CLÉS

- Organisation de 7 réunions de travail sur le maillage territorial des écoles entre mai et août 2023 et 1 réunion de restitution des travaux avec 15 élus en moyenne par réunion et 8 parents d'élèves
- Tenue d'une commission "Transparence Gouvernance Participation" en 2023

RESSOURCES HUMAINES

“ Les agents territoriaux sont le support de cette collectivité dynamique que nous essayons de créer au quotidien. Ce sont eux qui font vivre nos services. Nous nous devons de stabiliser nos équipes pour leur bon fonctionnement. Ceci doit passer par la recherche de meilleures conditions de travail en termes de salaire, de bien-être au travail, de formations et d'action sociale. Tout ceci se construit par un dialogue avec les représentants du personnel.



Frédéric RÉ
Président de la commission Finances

FAITS MARQUANTS 2023

- Augmentation de la valeur du point d'indice de la fonction publique de 1,5 % au 1^{er} juillet 2023.

ACTIONS 2023

- Réorganisation du service technique : Création d'une équipe espace vert (12 agents) et d'une équipe bâtiment (7 agents)
- Révision du télétravail : 1 jour fixe par semaine
- Rédaction d'un plan de formation
- Au niveau de l'Action Sociale à destination des agents :

- > Nouveauté le Pass' Communautaire peut être utilisé par la famille de l'agent (et non par l'agent uniquement)
- > Adhésion à la Carte à 2 balles (Elan Bigourdan) donnant droit à des réductions sur les commerces et artisans locaux
- > Adhésion à Synergie donnant droit à des réductions au niveau national pour les vacances, la culture, le sport etc.

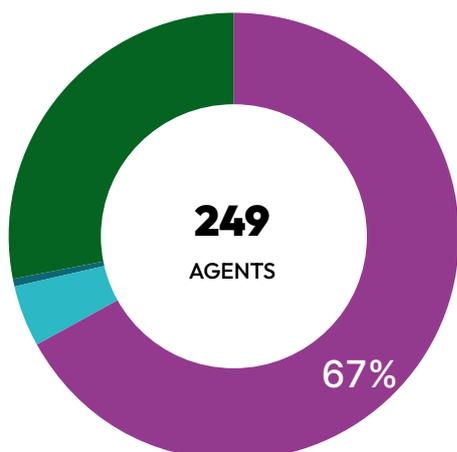
PERSPECTIVES 2024

- 5 points d'indice supplémentaires annoncés pour janvier 2024
- Revalorisation du RIFSEEP
- Expérimentation de la semaine en 4 jours
- Augmentation de la participation patronale santé (de 30€ à 40€ par mois)

CHIFFRES CLÉS

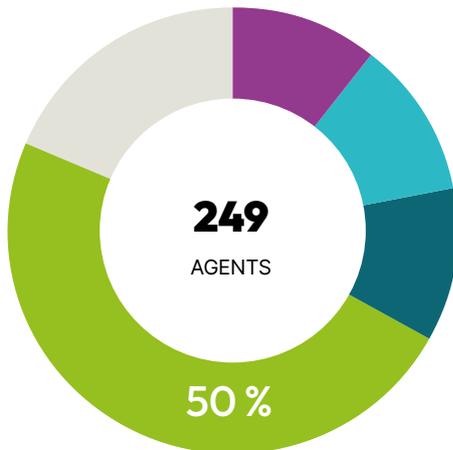
- 249 agents pour une masse salariale de 8 276 003 €
- > 6 départs en retraite
- > 2 mutations
- > 1 détachement
- > 1 disponibilité
- > 5 agents titularisés
- > 14 avancements de grade
- > 7 promotion interne

RÉPARTITION DES AGENTS PAR STATUT

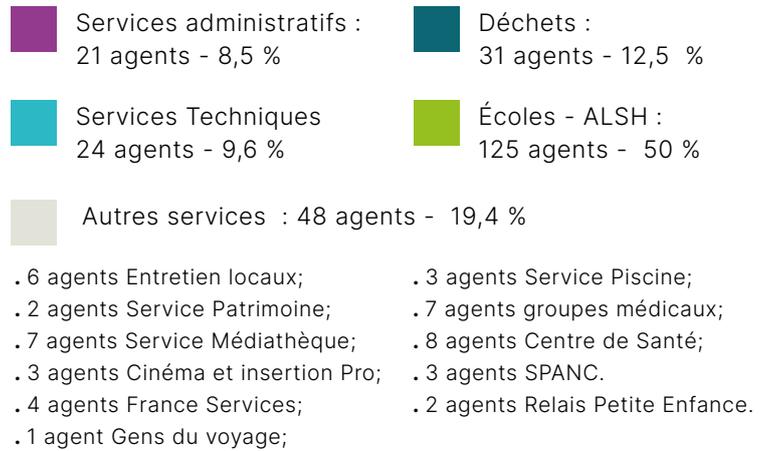


- Fonctionnaires titulaires et stagiaires : 168 agents - 67,4 %
- Agents non titulaires permanents (CDI) : 8 agents - 3,2 %
- Agents en contrats aidés : 6 agents - 2,4 %
- Agents non titulaires - CDD : 67 agents - 27 %

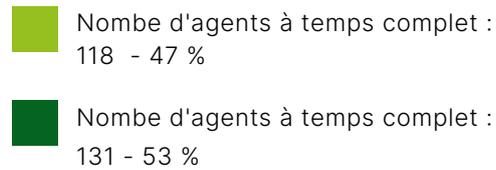
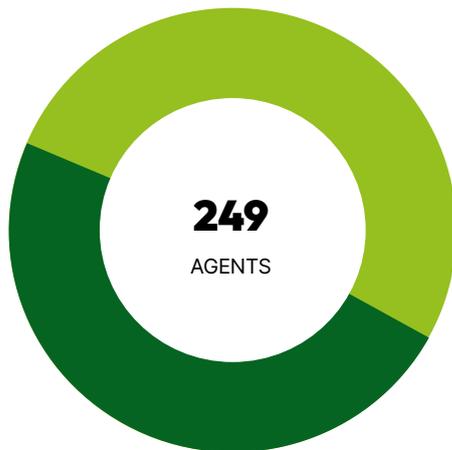
RÉPARTITION DES AGENTS PAR SERVICE



Équivalent Temps plein pour 2023
214,39 agents



STRUCTURE DÉTAILLÉE PAR TEMPS DE TRAVAIL



COÛT DE LA MASSE SALARIALE 2020 - 2023

	2020	2021	2022	2023
Dépenses de personnel - 012 :	6 647 343 €	7 105 319 €	7 860 656 €	8 276 003 €
- Budget Principal	5 518 612 €	5 379 721€	5 712 830 €	6 094 214 €
- Budget Centre multimédia	104 635 €	109 573 €	119 335 €	93 721€
- Budget Ordures ménagères	1 305 765 €	1 274 578 €	1 312 737 €	1 346 830 €
- Budget SPANC	78 331 €	95 282 €	113 783 €	112 521 €
- Budget Centre de Santé		246 165 €	601 972 €	628 717€

COMMUNICATION

“ **La communication publique est un levier essentiel pour renforcer le lien entre la communauté de communes et ses habitants. En 2023, nos actions de communication ont visé à informer, sensibiliser et impliquer les citoyens dans les projets et les services proposés. À travers divers supports et canaux, nous avons cherché à rendre notre territoire plus lisible, plus accessible et plus proche de ses usagers.** ”

Christian BOURBON

Élu - Président de la commission
COMMUNICATION
Maire de LASCAZÈRES



MISSIONS / OBJECTIFS

Le service communication promeut les projets, services et réalisations de la collectivité en diffusant des informations claires et transparentes. Il favorise un dialogue ouvert avec les citoyens, répondant à leurs attentes et préoccupations.

ACTIONS 2023

. Jeunesse :

> Relation Presse - Cahier 8 pages pour promouvoir la politique Enfance et Jeunesse de la communauté de communes. Publication diffusée dans l'hebdomadaire La Semaine des Pyrénées à l'occasion de la rentrée scolaire 2023/2024.

. Environnement :

> Publi-rédactionnel "Transition écologique : Bigorre, un avenir en vert". Promotion de la politique de la collectivité sur le compétence gestion des déchets.

> Production vidéo : Clip vidéo de présentation du service de collecte des déchets et déchetteries. Message véhiculé : Promotion du recyclage et présentation des différentes étapes du processus de collecte, de tri et de valorisation des déchets.

. Culture :

> Production vidéo : Retrospective de la Résidence de Territoire 2023.

> Promotion de la programmation culturelle 2023 en lien avec le pôle culture de la collectivité (L'Octav, Réseau Médiathèques et service patrimoine).

. Communication numérique :

> Refonte complète du site internet : Définition des besoins, rédaction du cahier des charges et consultation de plusieurs agences de communication digitale.

• Autres actions :

Réalisation de divers imprimés et publications (communiqués de presse, affiches, flyers, guides, lettres d'info...) et communication numérique pour les différents services et projets communautaires ;

• Signalétique : identification des services et bâtiments communautaires.

PERSPECTIVES 2024

> Nouveau site web : travail d'intégration et optimisation du référencement avec une mise en ligne prévue pour la rentrée scolaire 2024/2025.

> Déploiement application mobile : Définition des besoins, rédaction du cahier des charges et consultation de plusieurs solutions d'application mobile.

> Plan de communication et promotion d'un Tiers-lieu hébergeant plusieurs services communautaires (Cinéma, salle de spectacle, Fablab, Studio photo-vidéo, espace jeunes, coworking).

CHIFFRES CLÉS

• Site internet :
79512 sessions en 2023 (+9,75%)

• Réseaux Sociaux - Facebook :
2293 followers,
dont 73% femmes et 27% hommes;
43% de 35 à 54 ans.

• Lettres d'information :
6 campagnes e-mailing,
pour 1579 contacts.

FINANCES

“ L’année 2023 fût un tournant pour les finances de la collectivité.

La poursuite de l’inflation (+4,9% en 2023), le ralentissement de la croissance et les décisions de l’État (point d’indice) ont conduit la collectivité à engager une réflexion sur la fiscalité de l’intercommunalité.

Le fait le plus significatif de l’année est vraisemblablement la perte financière enregistrée sur les compensations de TVA :

> En avril 2023, - 34 000 € repris sur le versement mensuel de fiscalité au titre de la fraction de TVA versé en compensation de la Taxe d’Habitation (TH) 2022

> En octobre 2023 : - 91 746,23 € de fraction de TVA sur la TH et - 16 000€ de fraction de TVA compensant la réforme de la CVAE.

Au-delà de la perte d’autonomie financière pour la collectivité, les réformes fiscales compensées par des fractions de TVA induisent une réelle difficulté de prévision et de sincérité dans l’élaboration des budgets de la collectivité.

Fort de ce constat et de ces conséquences les élus et les agents se sont mobilisés pour :

Informers et alerter les autorités compétentes :

La Direction Départementale des Finances Publiques et la Préfecture des Hautes-Pyrénées ont été saisies. De ces échanges, un partenariat entre la CCAM, ses communes membres et la DDFIP a été signé pour consolider les bases fiscales du territoire.

Se mobiliser pour trouver des solutions opérationnelles dès 2024 :

Suite aux rencontres individuelles avec chacun des maires des communes de l’intercommunalité, tous ont été concernés

par les difficultés, mais aussi par les efforts que la collectivité a consentis depuis plusieurs années en termes de gestion.

Ce constat compris et partagé par l’ensemble des acteurs a donc conduit à une réflexion globale sur les recettes fiscales de la collectivité.

Un objectif fixé : retrouver des marges de manœuvres financières, en préservant autant que possible le contribuable et en privilégiant l’équité fiscale

Frédéric RÉ
Président de la CCAM
et Président de la commission
FINANCES



ORGANISATION BUDGÉTAIRE DE LA CCAM

1 budget principal et 9 budgets annexes

La cession de la salle de spectacle de l'Octav en 2023 à la mairie de Vic en Bigorre a conduit les élus de la CCAM à dissoudre le budget "centre multimédia".

Les budgets annexes :

- Centre de santé
- Hôtel d'entreprises
- Ordures ménagères
- SPANC
- Zone du Bosquet - Andrest
- Zone de La Herray - Vic en Bigorre
- Zone du Louet - Montaner
- Zone du Marmajou - Maubourguet
- Zone du Midi - Rabastens

RÉUNIONS

- 6 COMMISSIONS DES FINANCES
- 2 SÉMINAIRES DES MAIRES

LE SERVICE FACTURIER - SFACT

Les missions du SFACT

Le service facturier, fonctionnel depuis novembre 2019, gère la prise en charge de tous les mandats (de la réception de la facture à sa mise en paiement) émis sur l'ensemble des budgets hors payes et charges de la collectivité.

Bilan 2023

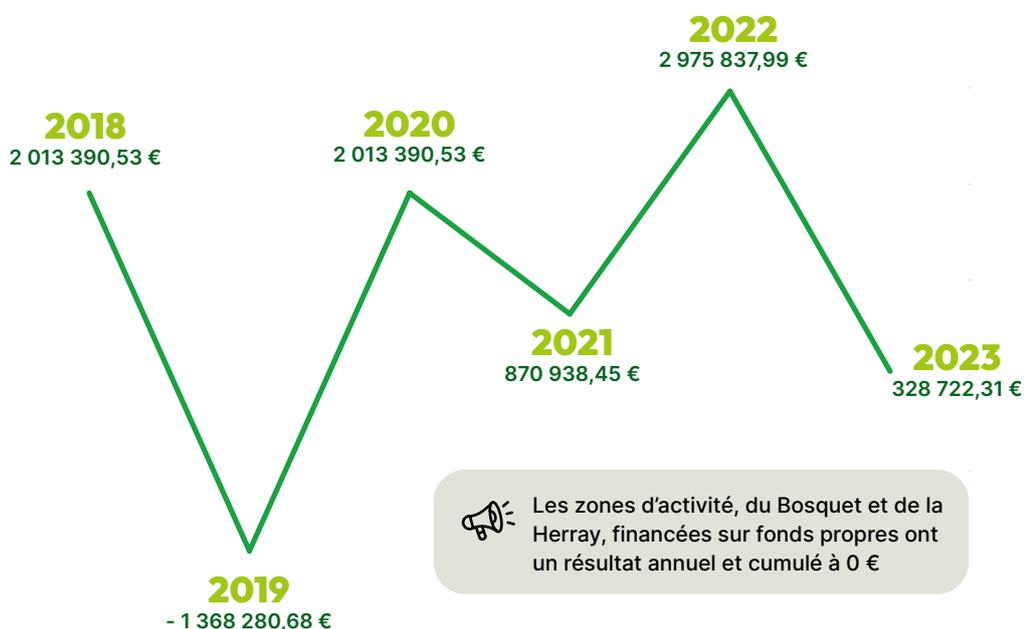
COLLECTIVITÉ	2023	
	NOMBRE DE MANDATS	DÉLAI DE PAIEMENT COMPTABLE
Communauté de Communes ADOUR MADIRAN	8090	1,30
Commune de MAUBOURGUET	1314	1,81
Syndicat Mixte Adour Amont	800	2,33

COMPTES ADMINISTRATIFS

2023	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	DÉPENSES	RECETTTE	DÉPENSES	RECETTTE
Budget Principal			13 339 696,99 €	13 571 720,77 €
Centre multimédia	108 073,14 €	67 469,47 €	321 156,97 €	310 002,05 €
Hôtel d'entreprises Vic	933 603,03 €	962 209,34 €	719 320,08 €	823 682,87 €
Centre de Santé	606,00 €	22 918,31 €	683 613,18 €	688 308,99 €
Ordures Ménagères	975 785,90 €	864 456,97 €	4 038 831,95 €	4 287 505,81 €
SPANC	0 €	1071,00 €	130 423,66 €	95 664,83 €
Zone Du Bosquet - Andrest	202 628,00 €	202 628,00 €	205 630,00 €	205 630,00 €
Zone de La Herray - Vic en bigorre	816 018,00 €	816 018,00 €	896 571,96 €	896 571,96 €
Zone du Louet - Montaner	180 817,49 €	183 638,00 €	187 060,37 €	187 060,37 €
Zone du Marmajou - Maubourguet	32 412,33 €	131 438,00 €	145 574,07 €	145 574,47 €
Zone du Midi - Rabastens	198 402,00 €	213 402,00 €	312 655,55 €	312 655,55 €
Résultat global par section	16 903,20 €		311 919,91 €	

Soit un excédent global pour 2023 de 328 722,31 €

● Évolution des résultats 2018 - 2023



SUIVI DES RÉSULTATS PAR BUDGET

ZI MARMAJOU	Résultat 2023	Résultat cumulé à reprendre en 2024
Investissement	99 025,67 €	75 825,92 €

ZA MONTANER	Résultat 2023	Résultat cumulé à reprendre en 2024
Investissement	2 820,51 €	2 820,51 €

ZI MIDI	Résultat 2023	Résultat cumulé à reprendre en 2024
Investissement	15 000,00 €	15 000,00 €

CMM	Résultat 2023	Résultat cumulé à reprendre en 2024
Investissement	- 40 603,67 €	86 507,03 €
Fonctionnement	- 11 154,92 €	- 12 369,33 €

HE	Résultat 2023	Résultat cumulé à reprendre en 2024
Investissement	28 606,31 €	- 1 579 087,03 €
Fonctionnement	104 362,79 €	104 362,79 €

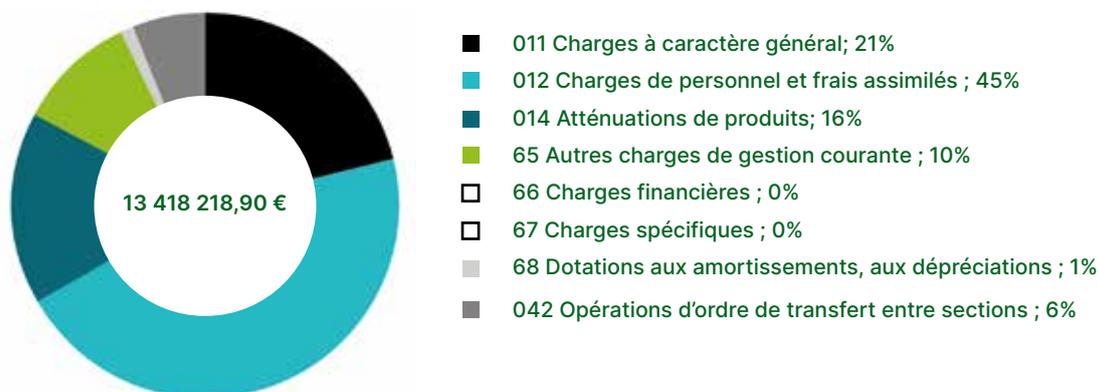
SPANC	Résultat 2023	Résultat cumulé à reprendre en 2024
Investissement	1 071,00 €	11 903,58 €
Fonctionnement	- 34 778,83	26 953,54 €

OM	Résultat 2023	Résultat cumulé à reprendre en 2024
Investissement	- 111 328,93 €	- 286 744,72 €
Fonctionnement	248 673,86 €	330 242,47

BP	Résultat 2023	Résultat cumulé à reprendre en 2024
Investissement	1 400 979,60 €	1 805 179,98€
Fonctionnement	129 464,10 €	1 682 664,52 €

BUDGET PRINCIPAL

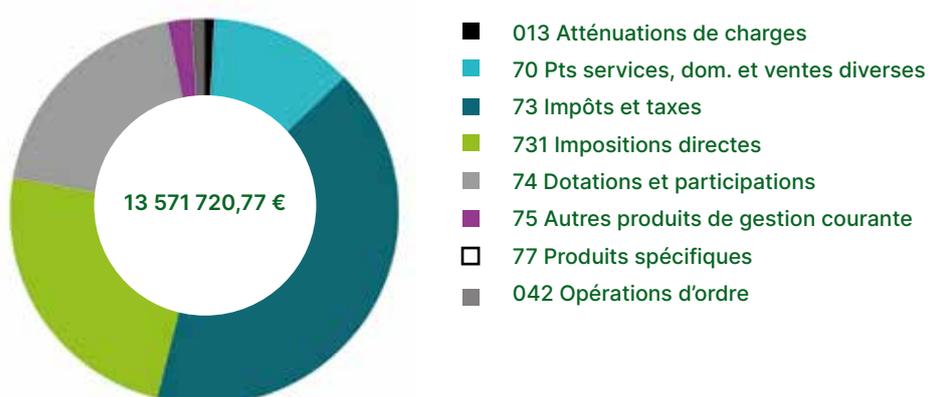
● Dépenses de fonctionnement – Par chapitre



> Chiffres clés

- **Charges générales** (eau, gaz, électricité, fournitures, prestations de services, téléphonie...) : 2 808 610,43 € en progression de 2,92% par rapport à 2023
- **Charges de personnel** : 6 094 214,64 € - En augmentation de 6,68 %
- **Charge d'intérêts d'emprunt** : 40 961,37 €
- **Versement aux budgets annexes** : 240 000 €
- **Réalisation des agents du service Sfact** : 5788 Mandats et 61 Mandats d'annulation.

● Recettes de fonctionnement – Par chapitre



> Chiffres clés

- **Remboursement sur salaire** : 113 291,14 €
- **Redevances des usagers pour accès aux services (cantine, garderie, entrées Piscine, Culture)** : 1 631 772,92 €
- **Fiscalité Ménages et entreprises** : 3 227 049,68 €
- **Fraction TVA en compensation TH et CVAE** : 4 522 303,00 €
- **Attribution de compensation** : 658 632,75 €
- **Dotations** : 2 367 904,14 € (dont 849 635 € de DGF et 437 930€ de Dotation de compensation)
- **Réalisation des agents du service** : 12 092 Titres et 45 Titres d'annulation

● Dette du budget

Capital restant dû au 31/12/2023 : 2 143 795,33 €

Emprunt court terme réalisé sur l'année 2023 : 0 €

● Dépenses / Recettes d'investissement

Dépenses réelles d'investissement : **3 409 719,17 €**

- 3 409 719,17 € sur opérations d'équipement
- 142 775,75€ de remboursement d'annuité d'emprunt

Recettes réelles d'investissement : **799 345,68 €**

- 692 157,25 € de subventions perçues
- 107 188,43€ de FCTVA



Lors de l'exercice budgétaire 2 décisions modificatives et 3 virements de crédits « fungibilité » ont été délibérés en conseil communautaire.

● Perspectives 2024

- Le service travaillera sur l'autonomie financière de la CCAM et sur les marges de manœuvre fiscales.
- La collectivité devra revoir ses taux des contributions directes si elle veut continuer à être proactive en maintenant le niveau de service rendu à l'utilisateur.

BUDGET CENTRE MULTIMÉDIA

Ce budget a connu de multiples changements en 2023 :

> La salle de spectacle de l'Octav a été cédée à la Mairie de Vic-en-Bigorre qui en assure la gestion.

> Le marché avec la Région Occitanie pour le Tiers lieux est arrivé à échéance. La Région a changé de mode de fonctionnement.

Aussi la collectivité a dû s'adapter pour faire perdurer cette antenne et répondre au nouveau cahier des charges.

59

• Dépenses / Recettes de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	Recettes de fonctionnement
011 - Charges de fonctionnement : 161 944,65 €	70 - Produits des services : 79 927,84 €
012 - Charges de personnel : 93 721,00 €	74 - Subvention exploitation : 41 053,40 €
Ecritures ordres : 65 489,00 €	77 - Produits exceptionnels : 140 001,00 €

> Chiffres clés

- **Réalisation des agents du service Sfact** : 443 mandats et 9 mandats d'annulation, 76 titres et 1 titre d'annulation.

• Perspectives 2024

- Le conseil communautaire de décembre a délibéré pour la dissolution de ce budget ainsi que pour l'intégration de l'actif et du passif au budget principal.

BUDGET HÔTEL D'ENTREPRISES

En 2023, une opération de programme a été ouverte sur ce budget. Trois bâtiments ont été vendus : le bâtiment imagerie médicale de la MSP de Vic-en-Bigorre, l'épicerie du centre multiservices d'Andrest et le laboratoire d'analyses médicales de Vic-en-Bigorre.

● Dépenses / Recettes de fonctionnement

Dépenses	Recettes
011 - Charges de fonctionnement : 169 941,47 €	70 - Produits des services : 23 194,30 €
066 - Charges de personnel : 17 053,77 €	75 - Autres produits de gestion : 317 996,72 €
	77 - Produits exceptionnels : 384 700,00 €

● Dépenses / Recettes d'investissement

Dépenses	Recettes
60 - Légumerie : 521 984,07 €	Subventions reçues : 451 798,32
Remboursement d'emprunt : 111 833,10 €	

> Chiffres clés

- **Réalisation des agents du service Sfact** : 421 mandats et 15 mandats d'annulation, 661 titres et 24 titres d'annulation.
- **Dette du budget** : Capital restant dû au 31/12/2013 : 1 141 997 €



Lors de l'exercice budgétaire 1 décision modificative et 2 virements de crédits ont été réalisés.

● Perspectives 2024

- Poursuivre les investissements dans le domaine de la santé pour renforcer l'attractivité du territoire dans ce domaine

BUDGET SPANC

• Dépenses / Recettes de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	Recettes de fonctionnement
011 - Charges de fonctionnement : 9 789,82 €	70 - Produits des services : 83 204,96 €
012 - Charges de personnel : 1 12 521,37 €	

- **Réalisation des agents du service Sfact** : 215 mandats, 609 titres et 6 titres d'annulation.

BUDGET CENTRE DE SANTÉ

• Dépenses / Recettes de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	Recettes de fonctionnement
011 - Charges de fonctionnement : 19 912,04 €	70 - Produits des services : 460 372,59 €
012 - Charges de personnel : 628 717,24 €	74 - Doatation suvention : 87 928,31 €
Ecritures ordres : 21 876,00 €	77 - Produits exceptionnels : 432,00 €

• Dépenses / Recettes d'investissement

Dépenses	Recettes
10 - Équipement centre de santé : 606 €	10 - Équipement centre de santé : 606 €

- **Réalisation des agents du service Sfact** : 2605 mandats, 3 mandats d'annulation, 106 titres et 13 titres d'annulation.

BUDGET ZONES

Sur l'ensemble de ces budgets, 3 ventes de terrain ont été comptabilisées.

- **Réalisation des agents du service Sfact** : 16 mandats, 1 mandat d'annulation, 18 titres et 1 titre d'annulation.

62

FISCALITÉ



TAXE FONCIÈRE
PROPRIÉTÉS
BÂTIES

2,89%



COTISATION
FONCIÈRE
DES ENTREPRISES

32,12%



TAXE FONCIÈRE
PROPRIÉTÉS
NON BÂTIES

11,92 %

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les taux n'ont pas évolué.



**Communauté de Communes
ADOUR MADIRAN**

21, place Corps Franc Pomiès

Tel. : 05 62 31 68 84

Courriel : contact@adour-madiran.fr

adour-madiran.fr